



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

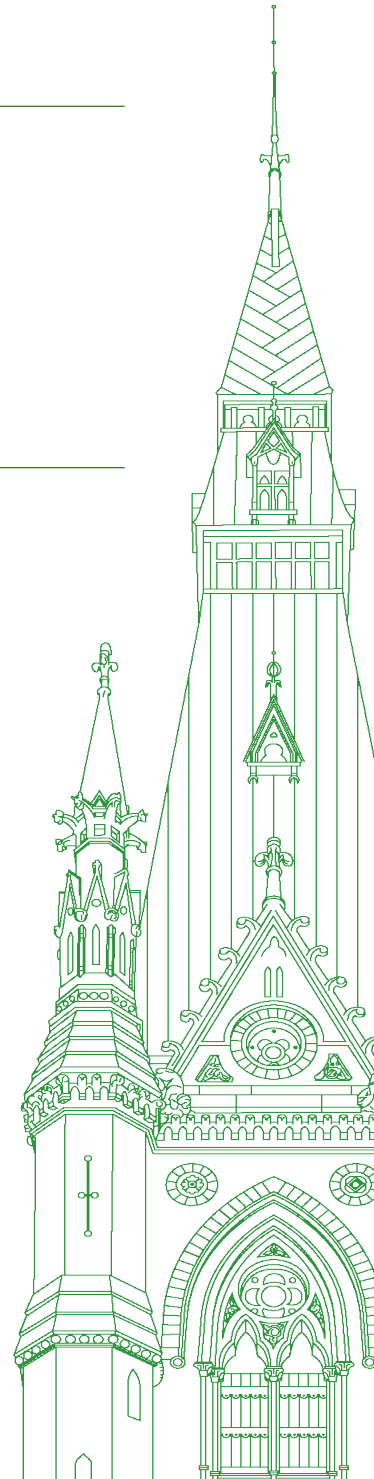
Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 011

Le lundi 17 novembre 2025

Président : Terry Sheehan



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le lundi 17 novembre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 11^e séance du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Nous reconnaissons que nous nous réunissons sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 24 septembre, le Comité tient une séance d'information sur le budget de 2025.

Afin d'adopter notre budget de 500 \$ pour la séance d'aujourd'hui sur le budget de 2025, nous devons suivre le processus administratif. Je demande donc le consentement unanime pour adopter ce budget.

Des députés: D'accord.

Le président: Avant de poursuivre, je vais demander le consentement unanime pour accorder cinq minutes à Mme Lori Idlout à la fin du premier tour de questions.

Des députés: D'accord.

Le président: Merci.

Monsieur Lemire, vous avez la parole.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le président, je veux juste m'assurer d'une chose: ça s'applique bien aux deux heures de la rencontre, c'est-à-dire aux deux groupes de ministres, et pas uniquement à la première heure, n'est-ce pas?

[Traduction]

Le président: Veuillez répéter ce que vous avez dit, s'il vous plaît, je ne vous ai pas entendu.

[Français]

Sébastien Lemire: Je veux juste être sûr que du temps de parole sera accordé à Mme Idlout tant dans la première heure que dans la deuxième heure, et non uniquement dans la première heure.

Le président: Oui, c'est exact. Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Rebecca Alty, ministre des Relations Couronne-Autochtones, et l'honorable Rebecca Chartrand, ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique.

Du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, nous avons aussi, avec nous, Mme Valerie Gideon, sous-ministre, Mme Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe d'Af-

fares du Nord et Mme Manon Nadeau-Beaulieu, dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution.

Mesdames les ministres, vous disposez chacune de cinq minutes. À vous la parole.

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones): Merci.

Je tiens d'abord à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel jamais cédé de la nation algonquine anishinabe.

• (1535)

[Français]

Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour parler de l'investissement générationnel présenté, il y a deux semaines, par notre gouvernement et expliquer pourquoi il est important que ce budget soit adopté plus tard dans la journée afin de bâtir un Canada fort.

[Traduction]

Nous avons là un budget d'investissement. Nous construisons des maisons. Nous construisons des infrastructures. Nous protégeons nos communautés. Nous donnons du pouvoir aux Canadiens.

Le budget de 2025 reflète notre engagement à l'égard de la réconciliation, de l'égalité et du respect. Cet engagement se reflète dans les investissements que nous faisons et dans les outils que nous créons pour soutenir la croissance du pays.

[Français]

Il réalise des investissements générationnels qui renforcent notre tissu social et soutiennent des communautés plus saines et plus résilientes.

[Traduction]

Dans le cadre de ce plan, nous reconnaissons que les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont des besoins criants en matière de logement. Nous collaborons avec les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les signataires de traités modernes pour appuyer une approche autodéterminée visant à accroître le nombre de logements et d'infrastructures communautaires. Ce budget de 2025 alloue 2,8 milliards de dollars au logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Ma collègue et moi, la ministre des Services aux Autochtones, mettrons en œuvre une stratégie pangouvernementale de logement pour les Autochtones.

[Français]

Pour favoriser la croissance économique et la prospérité partagée, nous investissons dans le Bureau des grands projets. Ce bureau accélérera la mise en œuvre de projets d'infrastructure qui créent des emplois, augmentent les revenus des familles et génèrent des recettes pour les gouvernements.

Ces projets seront guidés par la réconciliation: chaque projet doit respecter les droits des Autochtones, respecter l'obligation de consultation de la Couronne, honorer les traités modernes et les accords d'autonomie gouvernementale, et suivre les principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Les projets ne seront mis en œuvre qu'après une consultation approfondie et, si nécessaire, des mesures d'adaptation.

Pour ce faire, le Conseil consultatif autochtone guide le Bureau des grands projets, offrant des conseils d'experts sur les politiques, les pratiques opérationnelles et les améliorations des processus afin d'intégrer pleinement les perspectives et les intérêts autochtones dans chaque projet.

[Traduction]

Pour appuyer cette démarche, le budget de 2025 alloue 10,1 millions de dollars à l'Initiative fédérale sur la consultation. Cela financera l'élaboration conjointe de protocoles de consultation et la création de centres de ressources qui permettront aux titulaires de droits autochtones de participer activement aux projets nationaux. Ces protocoles de consultation établissent la façon dont les groupes autochtones désirent participer. Ensemble, nous créons des processus précis qui accroissent l'efficacité des consultations et qui garantissent des échanges respectueux. En élaborant ensemble ces protocoles, nous approfondissons les relations et notre compréhension des points de vue communautaires.

Les centres de ressources établis au sein d'organismes autochtones fournissent le soutien, la recherche et les connaissances nécessaires pour assurer la participation efficace des communautés. Le présent budget soutiendrait l'élaboration de ces protocoles et les centres de ressources existants. En outre, il permettrait de créer trois centres ciblés pour renforcer la participation des Autochtones.

Le budget de 2025 propose également des modifications à la Loi sur la gestion financière des Premières Nations. Ces changements permettraient à l'Administration financière des Premières Nations de prêter des fonds à des entités à vocation spéciale. Il s'agit d'entreprises autonomes qui gèrent et financent un seul projet. Le fait que les risques soient ainsi séparés facilite la levée de capitaux.

Ces entités à vocation spéciale permettent à plusieurs nations de se réunir pour emprunter en groupe, ce qui réduit les contraintes bureaucratiques et les coûts. Une petite modification législative permettrait à l'Administration financière des Premières Nations de prêter directement à ces entités à des taux d'intérêt moins élevés. Elles pourraient alors investir des capitaux propres dans les grands projets. Cet accès au financement aiderait les communautés à créer des emplois et à soutenir la croissance des entreprises locales, ce qui favoriserait leur prospérité à long terme.

Le budget de 2025 prévoit la création d'un autre outil d'autonomisation financière et économique: le programme pilote de cautionnement et de garanties. L'économie des communautés repose souvent sur la prospérité de leurs petits entrepreneurs autochtones. Ces entreprises se heurtent à des obstacles, comme l'exigence du cautionnement. Les grandes entreprises réussissent à les satisfaire plus facilement. N'ayant pas d'outils financiers ou de grandes équipes administratives, ces petites entreprises sont désavantagées.

C'est pourquoi nous mettons également sur pied un projet pilote de cautionnement et de sûreté avec des partenaires des Premières Nations, dont, notamment, l'Administration financière des Pre-

mières Nations. Le fonds pilote de cautionnement et de sûreté servirait de garant en dernier recours. Il aiderait les petits entrepreneurs à surmonter les restrictions de l'article 89 de la Loi sur les Indiens et à accéder au cautionnement sans arrangements compliqués.

Ce modèle serait évolutif et renouvelable. Une fois le projet terminé, les petites entreprises pourraient réutiliser la garantie, ce qui leur donnerait un accès équitable aux occasions d'affaires. Ce projet pilote aiderait les Premières Nations à diriger leurs projets d'infrastructures, à créer des emplois, à développer les compétences et à renforcer les communautés.

• (1540)

[Français]

Honorables députés, l'heure est venue. L'heure est venue de bâtir un Canada plus fort, plus juste et plus prospère pour tous; un Canada où la réconciliation est une réalité quotidienne, où les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont habiletés, et où tous les Canadiens, Autochtones et non-Autochtones, peuvent envisager l'avenir avec espoir.

Meegwetch, mahsi cho, merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

C'est maintenant au tour de la ministre Chartrand, pour cinq minutes.

L'hon. Rebecca Chartrand (ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique): Merci.

Bonjour. *Tansi. Aaniin.*

Je remercie ma collègue, la ministre Alty, pour sa déclaration préliminaire.

[La ministre s'exprime en ojibwé et fournit le texte suivant:]

Boohoo. *Tansi. Aaniin. Wapinoong. Anishinaabelkwe. Ojibwe-Nidishiniicaz. OjibwePine creek, duck bay, vogar nindoonjii.*

Kwe kwe. Ullukkut. Tansi. Boozhoo.

[Traduction]

Merci, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishnabe. Je suis heureuse de m'adresser à vous pour parler du budget en ma qualité de ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Publié il y a quelques jours à peine, le budget de 2025 est clairement une bonne nouvelle pour les résidents du Nord. En effet, il reflète un changement de la façon dont nous aidons le Nord. Le Canada est une nation arctique. Le Grand Nord est au cœur de notre identité. Le monde entier s'en rend compte. Le budget de 2025 exprime notre engagement à l'égard d'un programme renouvelé pour l'Arctique. Ce programme est axé sur les droits et sur le rôle des résidents du Nord et des Autochtones. Ils deviennent partenaires de l'élaboration d'une vision jusqu'à l'obtention des résultats. Ce nouveau programme reconnaît que le leadership et la gestion responsable des populations nordiques et autochtones sont les moteurs d'un changement durable.

Aujourd'hui, les gouvernements autochtones et territoriaux, les communautés nordiques ainsi que les institutions financières et les sociétés de développement du Nord ont leur mot à dire dans la conception, le financement et la direction de nombreux grands projets. Notre rôle consiste à soutenir la participation des communautés autochtones.

Nous avons lancé l'Initiative fédérale sur la consultation pour garantir la participation véritable des détenteurs de droits autochtones aux processus de consultation tout au long du cycle d'examen des projets d'intérêt national.

Pour que le nouveau Fonds d'infrastructure pour l'Arctique, doté d'un milliard de dollars, puisse soutenir les projets dans le Nord, nous fournissons un financement qui permet d'accélérer les processus exigés par la réglementation en consultant des gouvernements et des organismes autochtones ainsi que des communautés du Nord.

Nous devons donc renforcer la participation de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et du Bureau de gestion des projets nordiques par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Nous pourrions ainsi coordonner le rôle du gouvernement du Canada et ses relations avec les régimes réglementaires et les partenaires autochtones des trois territoires. Cela facilitera l'aménagement des infrastructures essentielles dans le Nord et comblera le fossé qui sépare cette région du reste du Canada.

Pour bâtir le Nord, il faut investir non seulement dans les infrastructures, mais dans les gens. L'accès à une scolarité de qualité est essentiel à la réussite de chaque personne et à la réussite économique du pays. La scolarisation à proximité du domicile favorise la résilience et l'autodétermination. Le budget de 2025 s'appuiera sur des investissements visant à soutenir les établissements d'enseignement postsecondaires de nos partenaires autochtones et territoriaux.

Le budget de 2025 est avantageux pour le Nord. Nous investissons dans la création de l'Université de l'Inuit Nunangat, que tout le monde attend depuis longtemps. Ce sera la première université du Canada qui enseignera en langue inuite nunangat.

L'accès aux soins de santé, la sécurité alimentaire et l'abordabilité demeurent des priorités urgentes pour le Nord. Nous sommes donc là pour écouter, pour apprendre et pour collaborer afin d'apporter des changements et de soutenir des solutions « conçues dans le Nord ».

Nous collaborerons à une évaluation des besoins en soins de santé et en infrastructures dans le Nord afin d'améliorer l'accès aux soins et de réduire le coût des déplacements pour raisons médicales. En partenariat avec les peuples autochtones du Nord et de l'Arctique, nous trouverons des solutions qui renforceront la prestation et la disponibilité des services dans les communautés du Nord.

Pour surmonter les obstacles liés au coût élevé de la vie et aux problèmes d'abordabilité auxquels se heurtent les résidents du Nord, nous élaborerons conjointement des stratégies de sécurité alimentaire fondées sur des données probantes. Nous nous inspirerons pour cela des examens externes du programme Nutrition Nord Canada menés par la représentante spéciale de la ministre.

Sur la scène internationale, l'ambassadeur aux affaires arctiques du Canada travaille avec des partenaires des régions circumpolaires pour faire progresser la coopération en matière de gouvernance dans l'Arctique. Nous participons activement aux groupes de travail et aux tribunes multilatérales du Conseil de l'Arctique, car les chan-

gements climatiques, la sécurité énergétique et le développement durable sont des priorités communes et pressantes.

Nous collaborerons avec les peuples autochtones et les résidents du Nord pour défendre leurs droits, pour faire avancer leurs priorités et pour qu'ils participent au processus décisionnel sur tous les enjeux qui touchent leurs terres, leurs eaux et leurs communautés.

Notre travail doit continuer à refléter les réalités environnementales du Nord et les priorités exprimées par les communautés elles-mêmes. Ce budget nous fait faire un grand pas en avant. Il témoigne d'une évolution vers un partenariat, vers des politiques adaptées au milieu et vers un avenir dans lequel le Nord et l'Arctique joueront un rôle clé, et où la voix de ses résidents résonnera haut et fort.

Merci beaucoup. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Meegwetch. Marci. Ekosi.

● (1545)

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous passons maintenant à la première série de questions. Ce sera un tour de six minutes. Le premier intervenant est M. Schmale.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être venues aujourd'hui et de répondre à des questions très importantes sur le budget.

Je vais commencer par la ministre Alty, si vous voulez bien.

En moyenne, combien de fonctionnaires travaillent pour votre ministère, selon vous?

L'hon. Rebecca Alty: Nous avons 1 931 employés à l'heure actuelle.

Jamie Schmale: Parfait. Quand le ministère s'est séparé, en 2017, lors de la création de Services aux Autochtones, combien d'employés y travaillaient?

L'hon. Rebecca Alty: Je n'étais pas là à cette époque, mais la sous-ministre pourra peut-être vous répondre?

Valerie Gideon (sous-ministre, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord): Je n'ai pas le chiffre global de 2017, car il incluait non seulement Affaires autochtones et du Nord, mais aussi la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, qui a rejoint Services aux Autochtones Canada. Le processus de séparation a duré environ deux ans avant que la loi définitive établissant les deux ministères soit adoptée. Nous pourrions obtenir ce chiffre pour vous.

Jamie Schmale: Oui, merci beaucoup.

Il y a quelques semaines, une question a été posée à la Chambre des communes au sujet d'un vol de plus de 130 œuvres d'art autochtones, disons... pas d'un « vol », mais d'œuvres d'art introuvables. Qu'a-t-on fait pour corriger cette situation? On a découvert de graves lacunes et un manque de sécurité et de surveillance. En fait, avant l'audit, votre ministère ne savait même pas que ces œuvres avaient disparu. A-t-on apporté des changements depuis?

L'hon. Rebecca Alty: Je pense que cette annonce a semblé très dramatique à cause du vol époustouflant d'œuvres d'art du Louvre.

De quoi s'agissait-il? La vérificatrice générale l'explique dans son rapport. Dans les années 1980, des œuvres d'art ont été prêtées à divers bureaux. Certaines d'entre elles ont été retrouvées. Dans un cas, la documentation avait été bâclée et mentionnait une œuvre deux fois; cette œuvre n'avait jamais quitté le ministère.

Le ministère a mis en œuvre toutes les recommandations de la vérificatrice générale, et nous avons pris des mesures supplémentaires pour améliorer les systèmes de tenue de dossiers et de gestion des stocks. Aujourd'hui, la collection est entreposée dans un endroit sûr. L'accès est restreint, et l'endroit est sous surveillance 24 heures sur 24. On y a installé un détecteur de mouvement et des contrôles environnementaux de l'humidité et de la température pour préserver ces trésors culturels. Nous ne prêtons plus d'œuvres d'art à des bureaux. Nous avons pris un certain nombre de mesures pour veiller à ce que ces œuvres soient protégées.

Jamie Schmale: Pour revenir à ma première question sur la taille du ministère, cela nous ramène au projet de loi C-10 et au commissaire. Dans le rapport qu'elle nous a remis il y a quelques mois, et dans de nombreux rapports qu'elle a publiés depuis, la vérificatrice générale souligne que les ministères, dont Services aux Autochtones Canada, ont pris de l'expansion. D'après les chiffres que j'ai trouvés dans le plan ministériel — pas ceux de votre ministère —, leur taille a essentiellement doublé, et les résultats ne s'améliorent pas. Il y a encore des problèmes qui se posent dans votre ministère, notamment le manque de surveillance et de reddition de comptes sur certains programmes et la lenteur des interventions en situation d'urgence et de crise.

Certains groupes nous ont fait part de leur frustration au sujet de la lenteur des progrès de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Je voudrais que vous m'assuriez que votre ministère se concentre là-dessus, car on semble y constater plus de croissance et moins de résultats.

L'hon. Rebecca Alty: J'ai été formée dans le secteur municipal. La période budgétaire nous donnait l'occasion d'examiner une fois par année les programmes et les services que le gouvernement offre afin de vérifier si les résidents voulaient vraiment que leurs impôts servent à les financer. C'est ainsi que j'aborde le budget de notre ministère. À chaque étape de cet examen et de celui de nos systèmes et processus, je vérifie dans quelle mesure ils sont nécessaires. C'est une excellente occasion de réduire la paperasse. Certains d'entre eux datent des années 1980, et il arrive que la technologie ait changé et que nous devions soit l'utiliser, soit cesser de l'utiliser parce qu'elle est devenue trop compliquée.

• (1550)

Jamie Schmale: C'est bien, mais revenons au projet de loi C-10. De nombreux ministères ont de la peine à respecter les promesses du gouvernement. Même après la signature d'un traité moderne, les ministères continuent à échouer. Y a-t-il une forme quelconque de responsabilisation pour que les ministères qui ne tiennent pas parole en subissent les conséquences?

L'hon. Rebecca Alty: Nous examinons continuellement le processus. Nous recevons des rapports annuels sur une variété... comme les comptes publics...

Jamie Schmale: Nous recevons les rapports qui sont publiés et, bien souvent, le ministère ne respecte pas ses propres normes. Nous parlons d'expansion. Le ministère prend de l'expansion, mais personne n'y est tenu responsable.

Quand les fonctionnaires qui ne font pas leur travail en subiront-ils les conséquences? Je ne pointe du doigt ni des fonctionnaires

particuliers ni la sous-ministre. Je suis certain qu'ils font de leur mieux, mais il y a des gens qui ne tiennent pas parole.

Quelqu'un a-t-il été congédié, réprimandé ou autrement sanctionné? A-t-on exigé des fonctionnaires qu'ils viennent au bureau cinq jours par semaine parce qu'ils ne respectent pas leurs obligations découlant des traités?

Le président: Veuillez nous donner une réponse brève.

L'hon. Rebecca Alty: Je ne peux pas parler de problèmes de ressources humaines, mais nous devons examiner tous les objectifs que nous n'avons pas atteints afin d'en cerner les raisons. Il est possible qu'une pandémie provoque les problèmes X, Y et Z.

Il s'agit d'examiner ces résultats sur une base annuelle. Cependant, la réprimande que subirait un fonctionnaire pour X, Y ou Z est un problème de ressources humaines, alors je ne peux pas en parler.

Jamie Schmale: Le ministère prend de l'expansion...

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Lavack, vous avez six minutes.

[Français]

Ginette Lavack (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): Bon après-midi.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux honorables ministres et les remercier de leur participation au Comité aujourd'hui.

Pour commencer, j'aimerais poser une question qui s'adresse à chacune de vous deux, mesdames les ministres.

Depuis le dépôt du budget, vous avez sans doute rencontré des dirigeants, des chefs et des partenaires autochtones. Pourriez-vous nous dire quels commentaires vous avez entendus sur le terrain jusqu'à maintenant et quelle a été la réaction des gens relativement au budget de 2025?

L'hon. Rebecca Alty: Le budget comprend plus de 400 pages, et il y a tellement de choses diverses que les gens aiment de ce budget, mais je peux penser à une série de choses en particulier.

[Traduction]

Il s'agit en quelque sorte d'un ensemble de mesures liées au financement, à l'économie, à l'autonomie et à la croissance qui consiste à monétiser les transferts fédéraux, le cautionnement et les garanties, les entités à vocation spéciale. Elles visent à accélérer le processus des ajouts aux réserves.

Dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé un peu des avantages du cautionnement et des garanties. Je ne saurais trop insister là-dessus. Nous pouvons avoir une cible de 5 % pour l'approvisionnement, mais, si les entreprises autochtones ne peuvent pas soumissionner parce qu'on ne leur accorde pas de cautionnement si elles n'ont pas d'actifs à placer en garantie, nous n'atteindrons jamais cette cible de 5 %. Lors de nos discussions avec plusieurs dirigeants, ce problème a été soulevé, et quelqu'un a suggéré une solution.

Il en est de même pour les entités à vocation spéciale. Elles permettent à un certain nombre d'entreprises de Premières Nations, de Métis et d'Inuits de se regrouper en une seule entreprise. Cela réduit les risques, parce que le prêt est examiné en fonction du projet et non de la santé financière de chaque nation. Si elles veulent acheter des actions dans un projet X, Y ou Z, l'examen porte en fait sur le projet en question.

Les municipalités peuvent souvent monétiser les transferts fédéraux par l'intermédiaire du Fonds pour le développement des communautés du Canada. Elles peuvent obtenir un prêt de la banque en montrant qu'elles reçoivent un financement annuel du gouvernement fédéral. Au lieu de devoir économiser pour acheter leur eau ou pour installer leur usine de traitement des eaux, ou, encore, pour bâtir une école ou des maisons, elles peuvent obtenir un prêt en monétisant leurs paiements de transfert fédéraux.

Donc, les dirigeants aiment certaines de ces mesures politiques. Bien sûr, ils aiment aussi les réductions d'impôt, la réduction du prix du carbone à la consommation, l'inscription automatique à la taxe, le logement et les infrastructures.

Je dirais qu'ils aiment toute une série de mesures visant à accroître les possibilités financières et économiques ainsi que les postes liés aux impôts, aux infrastructures et aux budgets.

• (1555)

L'hon. Rebecca Chartrand: J'ai rencontré un certain nombre de nos dirigeants dans le Nord du Manitoba et j'ai discuté longuement avec certains dirigeants des territoires. Je pense que ce budget ouvre plus de possibilités que jamais. C'est sur cela que portent nos discussions.

Nous parlons notamment des grands projets. Nous sommes très heureux que Grays Bay et Churchill Plus figurent à la liste des grands projets.

Le thème de la participation continue des peuples autochtones aux discussions revient constamment. Un certain nombre de ces discussions ont lieu en ce moment même. Ce sont des séances de mobilisation que nous organisons dans les provinces et les territoires.

Ce ne sont pas des consultations. Nous précisons aux titulaires de droits autochtones que ces séances visent la mobilisation. Une fois que les projets seront renvoyés à la liste des grands projets aux fins d'approbation, nous continuerons à mobiliser les gens. Nous dressons une liste des conditions qui aideront les dirigeants autochtones à faire respecter leurs demandes afin de les inclure dans ces listes.

Les dirigeants nous parlent aussi d'approvisionnement. Je sais qu'avec l'augmentation des allocations budgétaires, les habitants du Nord sont très enthousiastes à l'idée d'améliorer leur approvisionnement. C'est un problème dont nous ne cessons de discuter. Nous poursuivons ces discussions et, comme la ministre Alty l'a dit, nous nous efforçons d'améliorer les moyens d'approvisionnement de manière à ce que les habitants du Nord puissent en profiter.

Le logement est un gros problème. Comme vous le savez, bon nombre de nos communautés veulent davantage de logements. Je pense que le programme Maisons Canada et les 13 milliards de dollars qui y sont réservés nous permettront de doubler le nombre de logements. Nous travaillons donc efficacement avec les communautés autochtones et nordiques. Nous collaborons avec la Société d'habitation du Nunavut, par exemple, pour accélérer le processus.

Nous continuerons à rencontrer nos partenaires autochtones, les dirigeants autochtones et les gouvernements territoriaux du Nord afin d'écouter ce qu'ils ont à nous dire et de poursuivre cette collaboration.

Ginette Lavack: Merci.

Je n'ai presque plus de temps.

Le président: C'est parfait.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Alty, merci d'être ici.

Dans le budget, votre gouvernement a annoncé 14 millions de dollars pour restructurer la Politique sur les ajouts aux réserves. Évidemment, il s'agit du restant d'un financement de 43 millions de dollars sur quatre ans annoncé en 2021. Je dis ça parce qu'on a l'impression que beaucoup de choses dans ce budget sont des recettes recyclées plutôt que de l'argent frais.

Dans ma région, les Premières Nations de Long Point et de Wolf Lake n'ont toujours pas de territoires de réserves. Malgré la bonne volonté, rien n'a avancé en quatre ans dans les négociations avec votre ministère. C'est un dossier important qui me tient à cœur. Le fait de ne pas avoir d'assises territoriales a des conséquences directes sur la population, qui va souffrir de ces manques.

Pourquoi, en 2025, ces communautés ne sont-elles pas toujours reconnues par Ottawa?

L'hon. Rebecca Alty: C'est une question assez technique.

Pouvez-vous donner une réponse à cette question, madame la sous-ministre?

Valerie Gideon: Oui, merci.

C'est une question qui nous a été posée aussi lorsque nous étions à l'Assemblée spéciale des chefs des Premières Nations, à Winnipeg, au mois de septembre. Nous sommes en conversation avec nos collègues de Services aux Autochtones Canada pour faire un suivi de cette question.

Sébastien Lemire: Vous engagez-vous à rencontrer ces communautés? Comment est-ce que ça fonctionne? Quels sont les processus? Comment cet argent peut-il être investi au sein des communautés qui n'ont pas accès à un territoire de réserve?

Valerie Gideon: Habituellement, nous aurions des tables de négociation avec la communauté. Quand il est question de reconnaissance d'une communauté ou de séparation d'avec une autre communauté, nous faisons ça en collaboration avec nos collègues de Services aux Autochtones Canada.

Alors, oui, nous pourrions nous engager à les rencontrer.

• (1600)

Sébastien Lemire: C'est parfait.

Madame la ministre, vous engagez-vous à les rencontrer dans les 90 jours? Je dis ça parce que c'est le chiffre que nous a donné M. Anandasangaree, il y a deux semaines, lorsqu'il a comparu devant notre comité pour discuter de la situation relative aux services de police autochtones, un problème qui touche également la communauté de Long Point.

L'hon. Rebecca Alty: Je vais parler avec les chefs pour voir quel serait le bon moment pour les visiter. Si ce n'est pas avant la fin de l'année, ce sera peut-être en janvier. C'est très important.

Pour ce qui est des ajouts aux réserves, ce ne sont pas toutes les communautés autochtones qui vont en bénéficier. Cependant, c'est un grand enjeu pour beaucoup de chefs que je rencontre, particulièrement ceux des Prairies et de l'Ontario. Il faut donc travailler ensemble, examiner la question à toutes les différentes étapes du processus et se demander s'il y a un besoin de le faire. C'est peut-être quelque chose qu'on peut faire après l'ajout des réserves.

Sébastien Lemire: Je peux vous confirmer que c'est une demande formulée par ces deux communautés autochtones. Je me ferai un plaisir de vous accueillir et de les rencontrer avec vous, si je peux être utile.

Dans son mémoire budgétaire, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, soit l'APNQL, demandait un financement pour assurer des services d'interprétation et de traduction au sein de son organisation. Déjà, il existe de nombreuses langues autochtones au sein des deux principales familles linguistiques au Québec, soit les langues algonquiennes et les langues iroquoiennes. Comme vous le savez, la réalité particulière des Premières Nations du Québec et du Labrador est telle que les langues d'expression sont le français pour certaines communautés et l'anglais pour d'autres, alors que certaines sont bilingues.

Pour cette raison, l'APNQL avait demandé que son budget soit haussé de 225 000 \$ afin de répondre à cette réalité et assurer une traduction professionnelle des documents ainsi qu'un service d'interprétation lors des grandes rencontres.

Or, rien à cet effet ne se trouve dans le budget. Entendez-vous corriger ce fait, d'autant plus que Patrimoine canadien reconnaît la réalité unique des Premières Nations du Québec et du Labrador et demande d'adapter cette formule de financement?

L'hon. Rebecca Alty: C'est une question très importante, et c'est quelque chose que j'ai entendu lors de mes discussions avec les chefs.

À ce sujet, je dois travailler aussi avec mes collègues de Patrimoine canadien, car il ne s'agit pas seulement de financement pour les réunions; c'est quelque chose de très important dans tous les aspects de la vie.

La sous-ministre peut vous en dire un peu plus à propos du financement.

Valerie Gideon: Le chef régional m'a justement abordée à ce sujet, très récemment, quand la ministre a eu l'occasion de rencontrer le comité de direction de l'Assemblée des Premières Nations.

Nous travaillons depuis quelques années déjà avec l'Assemblée des Premières Nations afin de mieux comprendre quels sont ses besoins pour son budget de fonctionnement, et ce, pour chacun de ses bureaux régionaux. En effet, c'est un problème pour le bureau régional du Québec, mais c'en est un aussi pour des bureaux régionaux dans le Nord, par exemple, où on cherche du financement supplémentaire.

Il est vrai que nous n'avons pas de sources de fonds présentement, mais nous avons quand même fait une bonne évaluation des besoins et nous travaillons avec l'Assemblée des Premières Nations à ce sujet.

Sébastien Lemire: De quelle façon et par quel processus le gouvernement du Canada prévoit-il s'assurer que, par exemple, les partenaires autochtones qui pourront participer aux grands projets seront de véritables Autochtones?

On sait que 60 % des contrats publics qui sont réservés aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis ont été attribués à des personnes ou à des organisations situées dans la région de la capitale nationale du Canada, où il ne se trouve pourtant pas de communauté autochtone à proprement parler. Évidemment, il y a Kitigan Zibi, mais c'est à plus d'une heure d'ici.

De quelle façon allez-vous vous assurer que le financement réservé aux peuples autochtones sera véritablement alloué à des organisations reconnues, et non à des pseudo-Autochtones?

L'hon. Rebecca Alty: C'est une très bonne question.

Il y a un processus de vérification pour s'assurer que les groupes autochtones correspondent aux critères décrits à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Services aux Autochtones Canada vérifie également toutes les compagnies qui sont inscrites dans le répertoire du gouvernement canadien pour s'assurer que ces entreprises appartiennent vraiment à un groupe ou un individu reconnu par l'article 35 comme étant autochtone.

Si vous voulez plus de détails à propos de la manière dont on vérifie si un groupe répond aux critères décrits à l'article 35, je peux demander à la sous-ministre de vous l'expliquer.

Sébastien Lemire: Mon temps de parole est écoulé, mais je vous invite à lire le rapport que ce comité a déposé, car il contient de bonnes recommandations à cet égard.

Merci, *meegwetch*.

Le président: Merci.

[Traduction]

Au deuxième tour, nous avons M. Zimmer, pour cinq minutes.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, mesdames les ministres, d'être venues aujourd'hui.

Mes premières questions s'adressent à la ministre Chartrand.

La vie est difficile dans le Nord. Les coûts des aliments, du carburant et du logement n'ont jamais été aussi élevés. C'est la raison pour laquelle les projets qui dépassent le budget de plusieurs milliards de dollars irritent les habitants du Nord. Le projet d'assainissement de la mine Giant a commencé avec un budget de 1 milliard de dollars, ce que la plupart des Canadiens considèrent comme une somme considérable. Depuis, les coûts ont quadruplé. Ce budget s'élève maintenant à 4,4 milliards de dollars, et il a fallu en retirer 202,3 millions de dollars pour payer les consultants. Votre équipe a ignoré de nombreuses requêtes de l'organisme Giant Mine Oversight Board, qui surveille la mine Giant.

Certaines personnes qui habitent à proximité du projet, à Yellowknife, demandent quand vous mènerez un audit sur la fraude qui entache le projet de la mine Giant. Madame la ministre, pourquoi les contribuables devraient-ils payer 4,4 milliards de dollars pour un projet dont votre gouvernement a perdu le contrôle et refuse d'expliquer pourquoi?

● (1605)

L'hon. Rebecca Chartrand: Merci pour cette question, monsieur Zimmer.

Comme vous le savez, le projet de la mine Giant fait l'objet d'une surveillance indépendante. Il y a l'équipe du projet d'assainissement de la mine Giant. Il y a aussi le Giant Mine Oversight Board, un conseil indépendant qui, comme vous le savez, publie des rapports annuels. Dans ces rapports, il résume les activités, le rendement et les principales observations d'une année à l'autre.

Bob Zimmer: Madame la ministre, permettez-moi de vous interrompre.

J'ai son rapport de 2024. Au sujet d'un des problèmes, le conseil affirme que vous ne répondez pas à un grand nombre de ses préoccupations. Sur les 88 préoccupations qui vous ont été présentées, madame la ministre, vous n'avez mené un suivi que sur 19 d'entre elles. Que répondez-vous à cela?

L'hon. Rebecca Chartrand: Je sais que l'assainissement de la mine Giant est important pour vous et pour les habitants du Nord. Je suis autochtone, alors je comprends à quel point il est important d'assurer la sécurité non seulement des gens et des communautés, mais aussi de la terre et des générations futures.

Je tiens à souligner que j'ai visité la mine Giant cet été. À ce moment-là...

Bob Zimmer: Madame la ministre, ma question est très précise. L'équipe du projet ignore la majorité des recommandations du Giant Mine Oversight Board. On dirait que la ministre... On dirait que l'équipe a perdu le contrôle de ce projet. Madame la ministre, vous pourriez peut-être examiner certaines des recommandations qui n'ont pas été suivies et voir ce que vous pourriez faire pour répondre aux inquiétudes des résidents de la communauté.

Le conseil de surveillance demande aussi où est allé l'argent alloué à la formation pour le projet d'assainissement de la mine Giant. J'ai sous les yeux son rapport de 2024. Il révèle que des personnes qui n'ont jamais travaillé pour ce projet ont suivi plus de 50 % des heures de formation allouée au projet. On peut lire dans ce rapport:

Une analyse plus poussée des données a révélé que la plupart des heures de formation tombent dans la catégorie « autre », soit une formation inconnue ou non déclarée. Elle a aussi indiqué que plus de 50 % des heures de formation ont été consignées par des personnes qui n'ont pas inscrit d'heures de travail dans le cadre du projet. On ne sait pas exactement où sont allés les fonds consacrés à la formation ni quels résultats ce financement public de formation a produits.

Madame la ministre, comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance à la surveillance du Parti libéral alors que des fonds publics sont gaspillés pour former des personnes qui ne travaillent même pas pour le projet?

L'hon. Rebecca Chartrand: Comme il s'agit d'une question technique, je vais demander à Mme Lloyd de répondre.

Bob Zimmer: Non, madame la ministre, ma question s'adresse à vous. Si vous pouviez répondre, j'en serais ravi.

L'hon. Rebecca Chartrand: D'accord. Merci, monsieur Zimmer.

Comme vous le savez, c'est une question technique, mais nous effectuons un suivi trimestriel. Ce suivi comprend des données précises sur les fournisseurs, sur l'emploi et sur la formation de la main-d'œuvre.

J'ai visité la mine Giant cet été. On m'a renseignée sur la formation en cours pour les peuples autochtones et du Nord. Nous tenons beaucoup à respecter cet engagement.

Bob Zimmer: Madame la ministre, nous sommes très heureux que les gens du Nord reçoivent de la formation, surtout ceux qui travaillent pour le projet de la mine Giant. Cependant, ma question porte sur le 50 % des gens qui reçoivent cette formation sans même travailler pour le projet. Voilà quelle était ma question.

Le président: Il vous reste 30 secondes, madame la ministre.

L'hon. Rebecca Chartrand: Merci.

Merci pour cette question, monsieur Zimmer. Nous tenons tous deux à la reddition de comptes. Notre gouvernement y est fortement engagé. Nous avons 2 349 employés, et 26 % d'entre eux travaillent dans le Nord...

Bob Zimmer: Désolé, madame la ministre, mais je dois absolument poser une question à la ministre Alty, puisqu'elle est présente.

L'hon. Rebecca Chartrand: ...13 % sont autochtones, et 17 % sont des femmes.

Bob Zimmer: Madame la ministre Alty, j'ai une question à vous poser.

L'arrêt Cowichan inquiète beaucoup les citoyens de la Colombie-Britannique, car il remet en question la propriété de biens qu'ils ont payés.

Voici ce qu'a dit Alexa Loo, conseillère municipale de Richmond:

Certaines entreprises prévoyaient construire des bâtiments sur leur propriété, mais leur banque a retiré son financement parce que le titre du terrain n'est pas clair. Il est difficile de faire des affaires quand vous ne pouvez pas obtenir un prêt hypothécaire sur un terrain qui vous appartient.

Ce verdict a des répercussions sur le développement économique de vos électeurs dans les Territoires du Nord-Ouest et, en fait, sur celui des électeurs de partout au Canada. Êtes-vous d'accord avec l'arrêt Cowichan, oui ou non?

• (1610)

L'hon. Rebecca Alty: Le 8 septembre, le gouvernement du Canada a interjeté appel de cette décision. L'affaire est actuellement devant les tribunaux, et nous travaillons avec toutes les parties, soit la Première Nation de Cowichan, la province, la municipalité, la Première Nation de Musqueam et la Première Nation de Tsawwassen. Un bon nombre de personnes ont interjeté appel de cette décision.

Bob Zimmer: Je suppose que vous dites que vous n'êtes pas d'accord...

Le président: C'est tout le temps que nous avons. Je suis désolé, monsieur Zimmer.

Nous passons maintenant à M. Hanley, pour cinq minutes.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Je remercie beaucoup mesdames les ministres et leurs fonctionnaires d'être venus aujourd'hui. Nous sommes très heureux que vous soyez ici.

Madame la ministre Chartrand, je vais vous parler de l'assainissement des mines dans son ensemble, mais aussi de certaines des questions soulevées au sujet de la mine Giant. Je pense que vous vouliez fournir au Comité certains renseignements techniques. Puis-je vous offrir cette occasion de le faire?

L'hon. Rebecca Chartrand: Oui, merci, monsieur le secrétaire parlementaire.

Je voulais parler un peu du travail que nous faisons dans le domaine des mines.

La mine Giant a été créée en 1948. Nous avons hérité des défis liés à l'assainissement des mines, mais on ne peut pas mettre un prix sur la sécurité. Nous tenons à faire cela correctement afin que le projet soit mené à bien.

Par exemple, nous construisons une usine de traitement de l'eau à long terme. Ce projet avance bien. L'usine sera opérationnelle en 2026. J'ai visité le chantier. Nous avons signé des accords environnementaux juridiquement contraignants avec un organisme indépendant qui surveille ce projet. Ce sont des éléments importants.

De plus, l'honorable Murray Ran a été nommé représentant spécial chargé d'entamer des discussions avec les titulaires de droits autochtones. Cela nous aidera à aborder ce projet patrimonial en partenariat et en collaboration avec les titulaires de droits autochtones et avec les membres des communautés.

Quant à l'approvisionnement des projets de remise en état des mines, nous accordons la priorité aux entreprises autochtones du Nord. Nous tenons à ce que cet assainissement crée des emplois locaux et renforce les capacités d'accomplir les tâches principales de ce projet.

Il s'agit d'une activité conjointe continue à laquelle nous tenons fortement. De notre point de vue, cette remise en état se déroule dans les délais prévus et ne dépasse pas son budget.

Brendan Hanley: Je vous en remercie.

Je vais poursuivre sur le même thème. J'étais à Faro la semaine dernière. J'ai eu l'occasion de rencontrer des résidents de la ville et de participer à une réunion publique sur les possibilités économiques d'assainissement de la mine de Faro. En visitant ce chantier, j'ai constaté le travail exceptionnel accompli par la Dena Nezziddi Development Corporation et par le Conseil des Dénés de Ross River.

J'aimerais que vous nous parliez de la situation dans son ensemble. Vous avez parlé d'occasions dans votre déclaration préliminaire. Je vois d'énormes possibilités d'emploi local, de partenariat local, de participation communautaire et, bien sûr, d'approvisionnement et de partenariat avec les Premières Nations. En pensant aux projets d'assainissement de Faro, de Giant et autres, pourriez-vous nous dire comment nous développons les compétences et les possibilités économiques, particulièrement dans le contexte de ce budget?

L'hon. Rebecca Chartrand: Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes déterminés à effectuer la meilleure remise en état des mines. Une grande partie de ce travail relève du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, et nous nous y engageons totalement.

J'ajouterai qu'en remettant ces mines en état, nous comprenons que l'exploitation minière pose des défis dans le Nord. Nous soutenons la mine Ekati de Bourgogne, par exemple. Nous avons examiné les possibilités qu'offre le Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane. Notre gouvernement est résolu à appuyer les travailleurs qui se heurtent à des difficultés dans l'industrie minière.

Nous avons aussi le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques. Nous investissons dans les géosciences pour repérer et cartographier les gisements minéraux critiques. Cela nous permettra de suivre les explorations et les investissements. À cela s'ajoute la possibilité d'emploi. Ces explorations sont en cours. Nous collaborons

de très près avec les gouvernements territoriaux du Nord et avec les dirigeants autochtones.

Dans le cadre de l'assainissement des sites miniers contaminés du Nord, nous avons créé 15 000 emplois pour les habitants du Nord. Nous considérons cela comme une grande priorité, parce que cette industrie emploie des gens et contribue à nourrir leurs familles.

• (1615)

Brendan Hanley: Merci.

Je mets de côté ces huit secondes pour mon prochain tour.

Le président: C'est maintenant au tour du député Sébastien Lemire, pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Alty, le traité moderne de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois a célébré, la semaine dernière, son 50^e anniversaire. C'est un immense succès qui a permis de faire avancer de façon exponentielle le développement économique, notamment celui de la communauté crie, dans le Nord du Québec.

Est-ce qu'il y a une volonté du gouvernement fédéral de signer de nouveaux traités modernes avec d'autres nations, particulièrement au Québec, comme les Anishinabes?

L'hon. Rebecca Alty: Oui, c'était une grande célébration, la semaine passée. C'était le premier traité moderne, et il s'agit d'un exemple qu'on regarde partout au Canada.

En effet, nous voulons discuter avec tout groupe ou toute personne répondant aux critères de l'article 35 qui souhaite adhérer à un traité moderne.

Sébastien Lemire: Votre gouvernement avait annoncé une somme de 10 millions de dollars pour le Commissariat à la mise en œuvre des traités modernes dans le dernier budget. Par contre, aucune somme n'est prévue à cet égard dans le présent budget.

Est-ce que ça veut dire que le financement est toujours présent? Qu'est-il arrivé à cette somme?

Est-ce que, dans le fond, c'est comme votre volonté de déposer le projet de loi C-10, qui a fait l'objet d'une seule journée de débat à la Chambre, mais qui n'est jamais revenu à l'ordre du jour de la Chambre par la suite et qui n'est jamais parvenu à ce comité pour étude?

Je pense que le consensus est facile à établir. Ça prend juste de l'action de la part de votre gouvernement pour les Premières Nations.

L'hon. Rebecca Alty: J'espère que ce comité fera avancer le projet de loi C-10 le plus rapidement possible, parce que nous croyons que c'est un projet de loi important. Il est très important aussi pour les gouvernements autochtones.

Il y a de l'argent.

[Traduction]

Les fonds seront débloqués quand la loi sera adoptée.

[Français]

Nous attendons donc que le projet de loi reçoive la sanction royale.

Sébastien Lemire: J'ai l'impression que beaucoup d'éléments qui touchent les Premières Nations se font attendre. Mentionnons notamment que le budget de l'année dernière contenait 146 fois le mot « autochtone », alors qu'il y en a seulement 52 occurrences dans le dernier budget. Où est la volonté d'agir? On sent que ça prend du temps avant que des projets arrivent aussi pour les Premières Nations.

Est-ce que les Autochtones et les relations avec les Premières Nations sont vraiment une priorité pour le gouvernement Carney?

L'hon. Rebecca Alty: Oui, c'est une priorité. Il est important que ce ne soit pas seulement nos trois ministères, c'est-à-dire le mien, celui de la ministre Chartrand et celui de la ministre Gull-Masty, qui se concentrent sur les populations autochtones, mais que tous les ministères le fassent. Par exemple, lorsqu'il est question de maisons, les gens de l'agence Maisons Canada doivent aussi travailler avec les peuples autochtones. Au lieu de donner de l'argent seulement à nos trois ministères afin que nous fassions tout le travail pour les populations autochtones, il est important que tous les ministères en fassent une priorité.

Sébastien Lemire: Nous nous attendons cependant à des actions au Parlement.

Merci, *meegwetch*.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Morin, vous avez la parole pour cinq minutes.

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord m'adresser à la ministre Alty.

Je tiens à vous féliciter pour votre initiative de modification de la Loi sur la gestion financière des Premières Nations. C'est une initiative fantastique du gouvernement. C'est une excellente nouvelle.

Pour revenir aux observations de mon collègue sur le budget et sur l'arrêt Cowichan, la Ville de Richmond était la seule partie au procès soutenant que les concessions de la Couronne en fief simple éteignent obligatoirement le titre ancestral. Le procureur de la Couronne fédéral et celui de la province étaient tous deux soumis à des directives sur les litiges qui limitaient leur capacité de faire valoir l'extinction des droits.

Madame la ministre, pourquoi lier les mains de vos avocats et ne pas protéger les droits des propriétaires en fief simple au Canada?

L'hon. Rebecca Alty: Merci beaucoup.

C'est une cause importante. La clause d'extinction ne repose pas sur les fondements juridiques que la Ville préfère.

Je tiens à souligner que notre priorité est de régler les différends hors cour. J'ai examiné l'accord conclu avec la nation Haïda, dont le titre ancestral s'applique à la région de Haida Gwaii tout en protégeant les droits de propriété privée en fief simple. Cet accord repose sur des dispositions précises, les articles 4.16 et 4.17. Il y a de très bons exemples de la façon dont le titre autochtone et le titre en fief simple peuvent coexister, alors nous continuerons à travailler par voie judiciaire sur l'arrêt Cowichan. Cependant, nous avons trouvé certains exemples, et nous continuons à essayer de régler ces cas hors cour dans la mesure du possible.

• (1620)

Billy Morin: Merci, madame la ministre, pour cette réponse.

Dans le Budget principal des dépenses de 2025-2026, on estime que les subventions accordées aux Premières Nations pour régler des revendications particulières négociées par le Canada s'élèvent à 4 788 826 129 \$. Il s'agit de plus de 4,78 milliards de dollars.

À combien de Premières Nations cette somme s'applique-t-elle, et combien de revendications prévoyez-vous régler l'année prochaine?

L'hon. Rebecca Alty: Il est difficile de calculer le chiffre exact, alors nous continuons à...

Billy Morin: Nous avons ici un chiffre très précis. On s'attendrait à ce que vous connaissiez le nombre de Premières Nations avec lesquelles vous négociez des revendications particulières.

L'hon. Rebecca Alty: Je crois que nous avons plus de 700 revendications particulières en cours de traitement.

Madame la sous-ministre, avez-vous plus de détails à ce sujet?

Valerie Gideon: L'enveloppe des revendications particulières a été structurée de manière à se renouveler. Nous pouvons reporter des fonds d'une année à l'autre suivant le déroulement des négociations.

Nous disposons certes de méthodologies pour examiner les moyennes pondérées et autres, mais chaque demande dépend des recherches historiques. Nous collaborons avec la nation concernée pour comprendre son point de vue à partir des rapports de ses propres experts. Il nous faut de la souplesse pour négocier le montant des règlements.

Parfois, ce n'est pas possible, alors les gens se tournent vers le tribunal. Celui-ci dispose d'un montant maximal de 150 millions de dollars à allouer aux revendications. Les cas varient beaucoup, et c'est pourquoi l'enveloppe est structurée de cette façon. Ce n'est pas un programme doté d'un mécanisme de répartition fixe en fonction de la population ou d'autres critères.

Billy Morin: Savez-vous combien de revendications vous envisagez de régler cette année?

L'hon. Rebecca Alty: Oui. Si vous me donnez une seconde, je vais trouver cela. C'est dans notre rapport annuel.

Billy Morin: La nation Tsuut'ina ne participait pas au récent litige relatif à l'eau. Il s'agissait plutôt d'un recours collectif des Kainai et de quelques autres Premières Nations de la Colombie-Britannique. Je crois que la nation Westbank y participe. Elles essaient de revenir à la table des négociations.

Avez-vous répondu aux nations qui se sont retirées du recours collectif relatif à l'eau? Êtes-vous de retour à la table des négociations avec elles?

L'hon. Rebecca Alty: Je pourrai vous fournir des détails. Il est toujours bon que les parties reviennent à la table. Mon équipe pourra me fournir l'information la plus récente et vous l'envoyer.

Oh, pardon. Il faudra demander cela à la ministre Gull-Masty, qui comparait après nous.

Jamie Schmale: Merci, madame la ministre.

J'ai une petite question à vous poser. Vous avez parlé de l'arrêt Cowichan. La juge qui a rendu cette décision a supprimé les articles 23 et 25 de la Land Title Act de la Colombie-Britannique.

Alors, comment pouvons-nous affirmer que vous défendez les droits de propriété en fief simple? Ce qui se passe dans la nation Haïda est complètement différent de ce qui se passe ici même, à Cowichan.

Le président: Vous avez 20 secondes pour répondre.

L'hon. Rebecca Alty: Dans le cas de Cowichan, nous interjetons appel de la décision parce que nous voulons...

Jamie Schmale: Pourquoi avez-vous attendu à la dernière minute pour le faire?

L'hon. Rebecca Alty: Nous en avons appelé de la décision le 8 septembre, parce que nous devions examiner l'affaire au complet avant d'interjeter appel. L'appel a été interjeté le 8 septembre.

Pour répondre à votre question, monsieur Morin, notre objectif est de régler 35 revendications, et nous avons dépassé ce nombre l'année dernière. Nous avons réglé 42 demandes l'année dernière.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant la parole aux libéraux pour cinq minutes.

Monsieur Hanley, vous avez la parole.

Brendan Hanley: Merci, monsieur le président. Je vais partager ce tour avec Mme Lavack.

Je vais d'abord m'adresser à vous, madame la ministre Alty.

Je viens d'assister à l'ouverture de Geoscience au Yukon. Il y avait une grande effervescence dans la salle, qui était due surtout à l'intérêt pour les grands projets dans le Nord. On venait d'annoncer que le projet de raccordement du réseau électrique du Yukon à celui de la Colombie-Britannique avait été confié au Bureau des grands projets dans le cadre du Corridor essentiel de conservation du Nord-Ouest.

J'aimerais que nous parlions des possibilités de partenariat avec les Autochtones dans le cadre du processus du Bureau des grands projets, qu'elles soient fondées sur des lois existantes... Vous avez également mentionné à quelques reprises les entités à vocation spéciale. Si nous visons vraiment des résultats concrets, en utilisant certaines mesures fiscales, comme les entités à vocation spéciale, d'autres programmes de crédit et d'autres éléments du budget, nous réussirons à maximiser la participation des Premières Nations et des Autochtones. Nous développerons aussi des occasions économiques reliées non seulement aux grands projets, mais à la construction d'infrastructures et à certains investissements pour la défense dans le Nord et autres engagements budgétaires, comme les infrastructures dans l'Arctique.

Je vous demanderais de répondre assez brièvement, parce que je veux laisser suffisamment de temps à Mme Lavack.

• (1625)

L'hon. Rebecca Alty: Merci. Je vous remercie pour cette question.

C'était passionnant. Je ne parle pas seulement des projets d'interconnexion. J'étais à Iqaluit la semaine dernière pour annoncer le projet hydroélectrique d'Iqaluit, qui est entièrement géré par les Inuits.

Le budget comprend bien d'autres choses. Il double la garantie de prêt aux Autochtones, qui passe de 5 à 10 milliards de dollars. Il propose des modifications aux entités à vocation spéciale. Il aug-

mente les fonds de la Banque de l'infrastructure du Canada, qui passeront à 45 milliards de dollars.

Dans mon territoire d'origine, les projets envisagés — Taltson, le corridor de sécurité de l'Arctique et la route de la vallée du Mackenzie — collaborent avec la Banque de l'infrastructure du Canada. Le Fonds souverain pour les minéraux critiques offre aussi d'excellentes occasions à ceux d'entre nous qui vivent dans des régions minières extrêmement riches. Les nations ainsi que les entreprises autochtones et non autochtones ont accès à un bon nombre de sources de financement.

Je me ferai un plaisir de discuter davantage avec vous et avec d'autres contribuables qui voudraient plus de renseignements sur ces projets.

Brendan Hanley: Merci.

Allez-y, madame Lavack.

[Français]

Ginette Lavack: Ma question s'adresse à la ministre Chartrand.

Madame la ministre, comme vous le savez, l'accord de transfert de pouvoirs a été signé par votre prédécesseur, l'honorable Dan Vandal, qui représentait lui aussi la circonscription de Saint-Boniface—Saint-Vital. Ce programme vise à donner au gouvernement territorial une plus grande responsabilité dans la gestion des ressources naturelles et le développement économique.

Pourriez-vous expliquer comment le nouveau budget contribue à la mise en œuvre du programme de transfert de pouvoirs, soutient le renforcement des capacités locales et garantit que les décisions prises par le gouvernement territorial renforcent ces objectifs?

[Traduction]

L'hon. Rebecca Chartrand: Merci, madame Lavack.

Parlez-vous du transfert des responsabilités au Nunavut?

Ginette Lavack: Oui.

L'hon. Rebecca Chartrand: Excellent, merci.

Oui, c'est une initiative très intéressante, parce qu'il s'agit du plus important transfert de terres au Canada. Je crois savoir qu'il a été signé en 2024. Nous prévoyons établir ce transfert d'ici au 1^{er} avril 2027. Comme les élections sont en cours, nous attendons de voir les résultats avant de poursuivre cette initiative.

Nous reconnaissons également qu'il nous faudra un solide plan de ressources humaines. Nous avons donc élaboré une stratégie de transition des RH. Elle exigera que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements territoriaux et avec Nunavut Tunngavik Incorporated. Nous allons investir massivement dans des mesures de soutien pour que les gens du Nord soient prêts à gérer les terres et les ressources. Il est tout à fait logique de nous engager fermement dans cette direction.

Nous mettons l'accent sur le renforcement des capacités. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Nous attendons les résultats des élections pour voir si nous pouvons continuer dans cette direction.

[Français]

Ginette Lavack: Merci.

[Traduction]

Le président: Comme le Comité l'a approuvé, nous invitons la députée Lori Idlout, qui vient du Nord.

Vous avez cinq minutes pour les questions et les réponses.

Lori Idlout (Nunavut, NPD): [La députée s'exprime en inuktitut.]

[Traduction]

Tout d'abord, je remercie le Comité de m'avoir invitée à participer à cette importante étude.

Ma première question s'adresse à la ministre Chartrand.

Je vous ai écrit le 11 août au sujet de l'ébauche du plan d'aménagement du territoire du Nunavut. J'avais également écrit une lettre à M. Vandal, le ministre de l'époque, pour lui demander quand il envisageait de signer ce plan.

Vous insistez tant sur l'accélération de ce processus, alors quand accélérerez-vous la signature du plan d'aménagement du territoire du Nunavut?

• (1630)

L'hon. Rebecca Chartrand: Merci, madame Idlout, pour cette question.

Je tiens à vous informer que nous avons essayé de vous rencontrer pour en discuter. Nous vous avons envoyé plusieurs demandes par courriel. C'est l'un des enjeux que nous voulions aborder avec vous, alors je suis heureuse de vous voir ici aujourd'hui et d'en parler.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, les trois parties s'entendent: le gouvernement du Nunavut, Nunavut Tunngavik Incorporated et le Canada. Nous attendons les résultats des élections pour donner suite au plan d'aménagement du territoire du Nunavut.

Nous tenons à respecter nos obligations dans le cadre de ce plan. Par conséquent, nous continuons de financer sa mise en œuvre et de veiller à ce que tous les grands projets soient conformes à l'article 11 de l'Entente sur le transfert des responsabilités relatives aux terres et aux ressources du Nunavut. Comme vous le savez, il faudra planifier l'aménagement du territoire de manière à protéger les droits des Inuits, l'environnement et le bien-être de la communauté.

Lori Idlout: Je suis désolée, mais je n'ai pas beaucoup de temps, il faut que je vous interrompe.

Mon équipe a aussi essayé de vous rencontrer. Je ne cherche pas à vous éviter, sachez-le bien. Nous avons essayé de vous rencontrer. Mon horaire a été modifié, mais je suis contente de voir que vous accordez la priorité à ce plan et que vous allez essayer d'encourager les deux autres partenaires à le signer. Il est en cours de rédaction depuis 2021.

En ce qui concerne le Fonds d'infrastructure pour l'Arctique, pourriez-vous décrire le processus que vous suivrez pour veiller à ce qu'un bon pourcentage de cette somme aille au Nunavut? Tous les coûts sont extrêmement élevés, chez nous. Tout est transporté par voie maritime, et la plupart des marchandises doivent être acheminées par avion.

Quelle part de ce milliard de dollars sur cinq ans ira au Nunavut?

L'hon. Rebecca Chartrand: Vous parlez du Fonds d'infrastructure pour l'Arctique d'un milliard de dollars. Si vous considérez les grands projets qui touchent tout le pays...

Lori Idlout: Ma question est très précise. Quelle part ira au Nunavut?

Je n'ai que quelques minutes et j'aimerais aussi poser des questions à la ministre Alty.

L'hon. Rebecca Chartrand: Je crois comprendre qu'il y a un montant fixe qui est déjà... Il y aura des frais de demande pour une somme d'environ 400 millions de dollars, je crois. Nous allons en préciser le processus.

Je ne sais pas si mes collègues ont plus de détails.

Lori Idlout: Merci beaucoup.

Madame la ministre Alty, dans l'Énoncé économique de l'automne 2024, le gouvernement a promis de verser 4,1 millions de dollars à Pêches et Océans Canada pour la création d'un port pour petits bateaux à Arctic Bay. Pourriez-vous me dire où en est la construction de ce port? C'était une condition de la signature, à Arctic Bay, de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits de la région de Tallurutiup Imanga, et nous ne savons toujours pas ce qui se passe à cet égard.

L'hon. Rebecca Alty: C'est le ministère des Pêches et des Océans qui s'en occupe, mais je me ferai un plaisir d'en parler à mon collègue, le ministre Thompson, et de vous revenir là-dessus. Quand j'étais à Iqaluit jeudi, le président de Nunavut Tunngavik Incorporated a aussi posé cette question pour savoir si ce projet allait toujours de l'avant. D'après ce que j'ai compris, c'est bien le cas, mais je me ferai un plaisir de vérifier et d'obtenir plus de détails pour vous.

Lori Idlout: Merci beaucoup.

J'ai une autre question à vous poser. Elle est semblable à ce que mon collègue, M. Morin, demandait au sujet des revendications particulières. Je vois qu'en 2023, une stratégie de règlement accéléré a été élaborée. Pouvez-vous faire le point à ce sujet, s'il vous plaît?

L'hon. Rebecca Alty: Oui. Nous suivions un processus accéléré. Si je peux retrouver cela dans mes notes, je vous dirai exactement combien de revendications sont réglées et combien il en reste. Je me ferai un plaisir de vous fournir cette information par courriel.

C'est un bon processus. Il suit un cadre de travail qui accélère beaucoup les phases du processus.

Il nous reste 72 revendications sur 128. Nous en avons réglé 56. Il y a plusieurs raisons à cela. Dans certains cas, les nations ne se sont pas manifestées pour lancer le processus.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre, et merci à vous, madame Idlout.

Voilà qui met fin à notre premier groupe de témoins.

Je remercie beaucoup mesdames les ministres et leurs fonctionnaires. *Meegwetch.*

Nous allons suspendre la séance pendant que le deuxième groupe de témoins s'installe.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

Le président: Nous reprenons notre étude.

En cette deuxième heure, nous accueillons l'honorable Mandy Gull-Masty, ministre des Services aux Autochtones. Bienvenue, madame la ministre.

La ministre est accompagnée de Mme Michelle Kovacevic, sous-ministre déléguée. Nous accueillons également M. Nelson Barbosa, directeur général, Direction générale des infrastructures communautaires, M. Richard Goodyear, dirigeant principal des finances, ainsi que plusieurs fonctionnaires qui nous renseigneront, au besoin.

Sans plus tarder, madame la ministre, vous avez cinq minutes pour vous adresser au Comité. Vous êtes la bienvenue.

L'hon. Mandy Gull-Masty (ministre des Services aux Autochtones): *Waachiyeh. Meesuuyeh. Kwe Kwe. Ullukkut. Tansi. Bonjour.*

[La témoin s'exprime en cri de l'Est et fournit la traduction suivante:]

Bonjour à tous. Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

[Traduction]

Merci, monsieur le président. Je remercie aussi les membres du Comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui pour parler de ce sujet très important. Je vais parler de la façon dont le budget de 2025 continuera à soutenir l'important travail que nous avons entrepris avec nos partenaires autochtones et à veiller à ce que nous produisions des résultats pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

[Français]

Le budget de 2025 va protéger les services essentiels, investir dans les projets d'avenir et, chose très importante, soutenir les solutions autochtones.

Nous dépensons moins pour investir plus dans les gens, les communautés et les infrastructures.

[Traduction]

Le budget de 2025 vise à renforcer le Canada, et cela concerne les peuples autochtones.

Les investissements sont vraiment au cœur du travail de Services aux Autochtones Canada. L'eau potable, le logement sécuritaire et les services pour les enfants et les familles sont cruciaux pour les communautés autochtones. Le budget de 2025 continue à tirer parti des progrès réalisés. En effet, il investit 2,3 milliards de dollars sur trois ans, à partir de l'exercice 2026-2027, pour renouveler le Programme d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves. Cette somme soutiendra 800 projets. Ce programme aidera les communautés à améliorer leurs systèmes, à former des opérateurs, à renforcer leurs capacités et à éviter la publication d'avis d'ébullition de l'eau.

Depuis 2016, nous avons financé 1 545 projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans 595 communautés. Nous avons ainsi répondu aux besoins de près d'un demi-mil-

lion de personnes. L'eau propre est cruciale pour la santé et la dignité des gens. Nous avons fait de grands progrès, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Nous nous concentrerons sur ce travail tant que toutes les communautés n'auront pas un accès durable à l'eau potable.

Nous avons aussi fait des progrès dans les domaines du logement et des infrastructures. Nous avons cependant encore bien du pain sur la planche, dans ces dossiers. Un logement sûr et digne ne représente pas seulement un immeuble ou une maison. Il représente la santé, la stabilité et la capacité, pour les gens, de s'épanouir dans leur communauté.

• (1645)

[Français]

Dans le budget de 2025, nous avons confirmé 2,8 milliards de dollars pour le logement autochtone dans les milieux urbains, ruraux et nordiques, et plus de 3 milliards de dollars pour les infrastructures autochtones.

Nous investissons aussi dans les routes, les écoles, les centres de santé et les infrastructures énergétiques.

Ces projets sont menés par les communautés, parce que ça respecte leur culture, et ils sont faits pour durer. Ils répondent aux priorités locales et, surtout, ils soutiennent le bien-être à long terme.

[Traduction]

En 2016, mon ministère a investi 16,77 milliards de dollars dans des projets d'infrastructures. Cette somme a soutenu plus de 13 000 projets, et plus de la moitié d'entre eux sont achevés. Autrement dit, cet investissement a permis à des communautés des Premières Nations de construire des maisons, des salles de classe et des cliniques.

Le présent budget offre aussi de monétiser les transferts fédéraux pour aider les entrepreneurs des Premières Nations à obtenir du cautionnement afin de faire croître leurs entreprises et de diriger leurs propres chantiers de construction. Cela permettra à des experts locaux de diriger les projets, ce qui soutiendra la prospérité économique et l'emploi dans les communautés.

Nous constatons également des changements importants en faveur des services à l'enfance et à la famille. Nous continuons d'appuyer les gouvernements autochtones pendant qu'ils reprennent le contrôle de ces services essentiels. Cette loi alloue plus de 2,7 milliards de dollars pour appuyer les lois et les modèles de soins aux enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les enfants pourront ainsi rester dans leurs familles et apprendre la langue et la culture de leur nation. Cela contribuera aussi à compenser des torts du passé et à bâtir un avenir plus solide.

[Français]

Nous regardons aussi vers l'avenir.

Le budget de 2025 propose une loi pour rendre permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada.

À partir de 2029-2030, il prévoit 216,6 millions de dollars par année, dont 47,5 millions de dollars pour Services aux Autochtones Canada.

Ainsi, plus d'enfants autochtones auront des repas sains à l'école et pourront mieux apprendre.

[Traduction]

Pour aider les jeunes Autochtones à décrocher un emploi, le budget de 2025 propose une stratégie qui offrira chaque année de l'emploi et de la formation ainsi que du mentorat, du transport et du counselling en santé mentale à 20 000 jeunes.

Nous tenons à accorder la priorité aux enfants, aux familles et aux services essentiels autochtones. Notre nouveau gouvernement innove pour mieux servir les Canadiens et les peuples autochtones en améliorant l'efficacité et la coordination entre les ministères.

Le gouvernement fédéral a une obligation très particulière envers les peuples autochtones. C'est pourquoi notre priorité, en 2025, est de protéger les services essentiels, ce qui comprend l'eau, le logement et les infrastructures des communautés. Nous veillerons à ce que les changements apportés renforcent la prestation des services.

[Français]

Nous prenons le temps de codévelopper des solutions pour améliorer les services à long terme.

Pendant ce travail, les services vont continuer sans interruption.

[Traduction]

Nous avons fait de grands progrès, mais nous avons encore beaucoup à faire. Ce budget est un élément constitutif des solutions proposées par les populations autochtones, de la réconciliation et d'un avenir où chaque enfant autochtone grandira avec de l'eau potable, dans un logement sécuritaire et avec un fort sentiment d'appartenance. Nous devons tous collaborer pour atteindre cet objectif crucial.

[*La témoin s'exprime en cri de l'Est et fournit un texte en anglais dont voici la traduction:*]

Merci à tous de m'avoir permis d'être ici.

[Traduction]

Merci.

Le président: Merci, madame la ministre.

Nous entamons un premier tour de six minutes pour les questions et les réponses.

Monsieur Morin, allez-y en premier.

Billy Morin: Merci, monsieur le président, et merci à vous, madame la ministre, d'être venue aujourd'hui.

Selon les dernières nouvelles du Sénat, le projet de loi S-2 est à l'étude. Il vise à ajouter à la liste environ 3 000 Indiens inscrits des Premières Nations de partout au Canada. Cependant, les amendements envisagés risquent d'ajouter des centaines de milliers d'Autochtones à cette liste du jour au lendemain. Cela pourrait causer des complications. À mon avis, il faudrait mener davantage de consultations.

Quelle est votre position sur le projet de loi S-2, et où en est son étude au Sénat? Il pourrait avoir d'énormes répercussions sur le budget.

• (1650)

L'hon. Mandy Gull-Masty: Le projet de loi est vraiment important. Il porte sur l'émancipation de 3 500 membres.

Il importe de voir quel était l'objectif de cette mesure. Le projet de loi S-2 vise les personnes qui ont dû renoncer à leur statut par émancipation, parfois sous la contrainte.

L'abandon du statut ou son expiration à cause de la règle d'exclusion après la deuxième génération sont deux questions différentes. C'est pourquoi il faut travailler davantage avec la communauté et les dirigeants. Nous avons l'obligation de consulter. Nous devons respecter les titulaires de droits et faire en sorte qu'ils participent à l'application des solutions à trouver au problème de la règle d'exclusion. C'est une solution multidimensionnelle extrêmement complexe qu'il faut parfois appliquer de façon très individualisée au niveau communautaire.

Tenter d'appliquer une solution unique pour l'ensemble du Canada risque de beaucoup nuire au processus. Voilà pourquoi je tiens à ce que nous honorions notre obligation de nous engager auprès des communautés et de collaborer directement avec elles, de les amener à définir les étapes à suivre et leur façon d'aborder le problème de l'exclusion après la deuxième génération.

Nous pouvons aussi innover et aller plus loin de ce côté-là. Il est important que les communautés établissent elles-mêmes les règles déterminant qui sont leurs membres.

Comment pouvons-nous en arriver à cette conclusion? Je suis parfaitement disposée à travailler avec elles. Je suis...

Billy Morin: Merci, madame la ministre.

Pour revenir au budget qui vient d'être présenté, vous avez dit que la consultation est très importante pour les Premières Nations. Chaque budget a une incidence sur les droits issus de traités et sur ce qui se passera à l'avenir.

À propos du budget et des compressions de 2,3 milliards de dollars à Services aux Autochtones Canada, quelles nations avez-vous consultées au cours des six derniers mois, et quand l'avez-vous fait?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Mon ministère a participé à l'effort de réduction des dépenses de 15 % qui a été demandé à chaque ministère. Nous avons l'impression que les répercussions sur mon ministère seraient lourdes, et c'est pourquoi nous avons travaillé avec le ministre des Finances et le premier ministre, qui ont décidé de protéger son budget. L'effort d'efficacité par rapport aux coûts, qui devrait être de 2 %, ne correspond pas à des compressions de 2,3 milliards de dollars. Il s'agira en fait d'une recherche à l'interne de moyens de réduire les coûts de fonctionnement, d'une recherche des programmes rendus au bout de leur vie utile, d'une recherche des moyens d'améliorer et de moderniser le ministère sur le plan de l'efficacité pour offrir un meilleur service.

Les discussions avec les communautés et les contacts individuels directs avec elles, voilà une bonne partie du travail que nous avons fait cet été. Nous tenons également à souligner que de nombreux groupes ont présenté des demandes prébudgétaires et que nous voulions avoir des discussions sur différents sujets d'un bout à l'autre du pays. Ils étaient très variables. Ce fut une expérience profonde et enrichissante pour moi d'entendre directement un grand nombre de dirigeants. Les chiffres correspondant aux 2 % se situent plutôt autour de 490 millions de dollars. Dans un deuxième temps, nous allons vraiment voir quels sont les objectifs à atteindre pour accroître l'efficacité, quels éléments nous allons moderniser, ce que cela signifie pour la prestation de services en mode numérique, comment nous pouvons rejoindre les communautés grâce à cette capacité numérique et comment nous pouvons mettre en place un nouveau mécanisme?

Billy Morin: Merci, madame la ministre. Comme je n'ai plus beaucoup de temps, je voudrais poser le plus grand nombre de questions possible.

On vous a déjà posé la question, mais le budget présente également des prévisions pour l'avenir et indique des postes de zéro pour la réconciliation pendant de nombreuses années. Est-il juste que les Premières Nations qui veulent mettre de l'ordre dans leurs finances soient incapables de le faire et ressentent de l'incertitude et de l'anxiété en voyant des zéros partout? Est-il juste qu'elles ne puissent pas planifier des budgets pluriannuels en s'appuyant sur ce que votre ministère propose?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Un mot du tableau qui figure dans le document budgétaire. Il y a eu beaucoup de confusion et d'incompréhension au sujet de ce qu'il veut dire. Il y a des fonds réservés pour cette année. Les postes qui indiquent des zéros ne sont pas des compressions. Cela n'a rien à voir avec les 2 %. Ce ne sont pas non plus des engagements financiers. Ils correspondent au travail que nous allons faire à l'étape suivante, c'est-à-dire mobiliser les communautés pour leur demander ce qu'elles recherchent dans le cadre de la prochaine série d'investissements afin de définir les résultats qui leur sont propres. Il est vraiment important que l'on comprenne que mon ministère non seulement essaie d'innover et d'offrir un meilleur service, mais tient aussi à travailler avec les partenaires pour les rencontrer là où ils se trouvent afin qu'ils soient en mesure de faire...

• (1655)

Billy Morin: Pouvez-vous nous garantir que le montant de ces postes budgétaires sera le même cette année et au cours des cinq prochaines?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Je peux dire que, dans la définition des résultats énoncés par les Autochtones, il reviendrait vraiment à la communauté de décider comment établir les coûts. Comment cela se concrétisera-t-il? Je l'ignore. Il faut faire un travail essentiel, c'est-à-dire les consulter, discuter avec eux et leur demander de quel ordre sont les chiffres. Que signifient-ils sur le plan des dépenses à long terme?

Billy Morin: Le rétablissement des toxicomanes et la sécurité dans les communautés autochtones relèvent de la compétence fédérale. Pourquoi n'est-ce pas une priorité dans le budget?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Il est important de maintenir ces services essentiels. À propos des services que nous offrons actuellement, je tiens à préciser qu'à un moment où de nombreux ministères doivent accepter des changements dans les postes budgétaires, nous avons été en mesure de maintenir les services. Quels que

soient les programmes actuellement en place, ils seront maintenus. C'est vraiment important.

De plus, je tiens à ce qu'il soit bien compris que nous essayons non seulement de maintenir les services, mais aussi d'innover. Nous voulons que l'infrastructure en matière de santé puisse répondre aux besoins des communautés. C'est pourquoi l'étude des résultats obtenus pour les Autochtones va répondre à bon nombre de questions importantes que vous et moi nous posons.

Il ne s'agit pas seulement d'essayer d'offrir ce que nous croyons être le bon service, mais aussi d'offrir un service qui, à notre avis, répondra aux besoins de la communauté. Pour moi, cela signifie vraiment qu'il faut s'engager auprès de la communauté, travailler avec elle et définir... Je vais l'admettre, le modèle occidental de soutien en santé mentale et en toxicomanie ne donne pas toujours les résultats escomptés. Il faut être ouvert à l'innovation. Nous devons être prêts à examiner le rôle de la culture sur ce plan. Quels peuvent être les services en langues autochtones?

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Jaime Battiste pour six minutes, s'il vous plaît.

Jaime Battiste (Cape Breton—Canso—Antigonish, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens d'abord à souligner le moment historique que nous vivons maintenant. De nombreux ministres ont comparu pour parler de Services aux Autochtones Canada, mais vous êtes la première à être vous-même autochtone et à avoir une expérience vécue, car vous avez non seulement grandi dans les communautés autochtones, mais vous y avez aussi travaillé. Je tiens à vous féliciter.

Je suis également heureux de constater que les premières questions vous ont été posées par un député conservateur membre des Premières Nations. Et voici que je prends la suite comme député libéral également membre des Premières Nations. C'est un beau moment, et je tiens à le souligner.

Je veux aussi vous mettre un peu sur la sellette. Au cours de l'été, beaucoup de préoccupations se sont fait entendre à propos du principe de Jordan et des fonds prévus. Il a été question de l'arriéré. Plusieurs communautés ont demandé si nous avançons dans l'application du principe de Jordan. Pouvez-vous nous dire quelques mots de la réaction du gouvernement à ces préoccupations? J'ai vu dans le budget des crédits de plus de 1 milliard de dollars. Pouvez-vous nous parler un peu de la réponse du gouvernement aux préoccupations des Autochtones au sujet du principe de Jordan?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Merci, monsieur Battiste. C'est un plaisir d'être là et de travailler avec mes collègues autochtones et non autochtones. Je suis très heureuse que le premier ministre m'ait fait assez confiance pour me confier ce mandat. À mon avis, c'est le signe qu'il faut adopter une nouvelle approche.

J'ai entendu très clairement ces préoccupations au cours de mes rencontres l'été dernier. Cela n'a pas été facile. Différents groupes, dont des dirigeants et des bénéficiaires du programme, m'ont raconté une foule de choses qui se rapportent à l'impact des changements dans le plus récent *Bulletin opérationnel*. L'une des choses les plus difficiles à entendre cet été, ce fut la déclaration du père de Jordan River Anderson lui-même, Ernest Anderson, qui a parlé de ce à quoi ressemble maintenant le principe de Jordan et de ce à quoi il était destiné. Je dois reconnaître qu'en tant que ministre, les décisions prises ont été difficiles parce qu'elles étaient décalées par rapport au point de vue de ceux qui appliquent le principe de Jordan.

C'est un travail essentiel que nous devons faire. Ce fut l'un de mes premiers dossiers. Je crois qu'une minute après ma nomination comme ministre, quelqu'un a demandé: « Puis-je vous parler du principe de Jordan? » J'en ai déduit que c'était un dossier prioritaire. J'ai passé la majeure partie de l'été à discuter avec des dirigeants par divers moyens et à parler aux bénéficiaires du programme, afin de trouver ce que nous pouvons faire pour remédier à l'état actuel de l'application du principe de Jordan et comment nous pouvons revoir l'approche adoptée à cet égard.

C'est pourquoi il est important que nous discussions avec la communauté et que nous prenions le temps de réfléchir au *Bulletin opérationnel*. Que veut-il dire pour les utilisateurs qui font face à des difficultés et à certaines décisions prises dans son application? Comment pouvons-nous répondre en temps opportun aux besoins importants des utilisateurs du programme? Je sais qu'il y a un arriéré. J'ai demandé à mon ministère et à mon équipe d'élaborer une stratégie pour le résorber. J'ai hâte à certaines des annonces que nous ferons très bientôt sur ce que nous allons faire pour franchir les prochaines étapes.

Vous avez vu dans le budget principal des dépenses un montant de 1,9 milliard de dollars prévu pour le principe de Jordan. Je tiens également à faire savoir au Comité que c'est un dossier auquel nous nous intéressons. Le montant a augmenté de façon exponentielle. Il est absolument indispensable de combler cette lacune dans ce qu'offrent les provinces et le gouvernement fédéral. Il nous faut une stratégie si nous voulons pouvoir répondre aux besoins de ceux qui se prévalent de ce principe. Nous devons également veiller à ce que le processus utilisé soit clair. Dans la transition qui a été entreprise, c'est au stade du déploiement que les utilisateurs ont eu du mal à comprendre ce qui se passe, ce qui est admissible et ce qui ne l'est plus.

C'est une entreprise énorme, mais je la prends très au sérieux. C'est l'une des premières initiatives que nous allons lancer.

• (1700)

Jaime Battiste: Merci, madame la ministre.

Vous avez dit un mot du *Bulletin opérationnel*. D'après ce que j'ai entendu, bien des gens ont été pris au dépourvu. Comme il était si tard dans l'année, les communautés avaient déjà dépensé une partie de l'argent.

Pourquoi le gouvernement a-t-il jugé important d'injecter dès le début de l'exercice ces 1,9 milliard de dollars pour l'application du principe de Jordan? Comment pouvons-nous faire en sorte que ceux qui appliquent le principe de Jordan, ainsi que les communautés et les familles qu'elles représentent, aient désormais voix au chapitre?

L'hon. Mandy Gull-Masty: La première étape essentielle est d'assurer une bonne transition, car s'il y a un manque de clarté, un flottement dans l'application des nouvelles règles, certains membres

et utilisateurs seront pris au dépourvu. Il faut absolument avoir un processus financier structuré et clair qui encadre la participation et un message limpide au sujet de ce à quoi le principe de Jordan s'applique. Voilà ce qui nous permettra de définir les prochaines étapes.

Je vais céder la parole à ma collègue, qui répondra à la deuxième partie de votre question.

Le président: La réponse doit être très brève. Il vous reste une vingtaine de secondes.

Michelle Kovacevic (sous-ministre déléguée, ministère des Services aux Autochtones): Bien sûr. Je serai brève.

Vous demandez pourquoi les fonds sont débloqués en début d'exercice. Les prévisions et le montant qui figure dans le budget principal des dépenses ont été établis en fonction des dépenses passées, ce qui correspond aux besoins des enfants. Les prévisions sont faites en fonction des besoins.

J'ajouterais à ce qu'a dit la ministre, que le fait de savoir que les fonds sont déjà prévus dans le cycle et peuvent être débloqués apporte un élément de certitude. Les intéressés savent que les fonds sont là et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. Les fonds sont là pour répondre aux besoins des enfants.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Wachiya, madame la ministre. Merci d'être parmi nous au Comité.

Dans le budget de 2025, on ne note aucune section portant précisément sur les Premières Nations. Selon moi, c'est significatif de la vision du gouvernement, car, dans la réconciliation, il est important de nommer les choses et les gens. Dans le budget de 2024, qui comptait 497 pages, on pouvait lire les mots « Premières Nations » à 146 reprises. Dans le budget de 2025, qui compte pourtant 559 pages, on peut lire ces mêmes mots à seulement 52 reprises.

Comment interprétez-vous ce fait? Est-ce un exemple type d'un désengagement de la part du premier ministre Carney envers les Premières Nations, les Métis et les Inuits?

L'hon. Mandy Gull-Masty: J'aimerais tout d'abord vous dire que vous avez une très bonne prononciation du mot cri « *wachiya* ».

• (1705)

Sébastien Lemire: Merci, *meegwetch*.

L'hon. Mandy Gull-Masty: En ce qui concerne la présentation du budget, c'est une nouvelle approche pour moi. Je sais que, ces dernières années, il y avait un chapitre consacré précisément à la réconciliation. Personnellement et en tant que ministre, je pense que le fait d'inclure toutes les questions autochtones dans un seul et même chapitre est comme un processus de ségrégation. Cette approche laisse entendre que les gens ont seulement accès à des services qui sont mentionnés dans cette section du budget. Je pense que la manière dont le budget a été présenté cette année démontre une ouverture, en ce sens que les personnes autochtones, qu'il s'agisse des Métis, des Autochtones ou des Inuits, sont prises en considération dans toutes les sections du budget.

Ce que je trouve important aussi dans cette nouvelle approche dans le budget, c'est qu'elle montre que plusieurs ministres sont mandatés pour travailler ensemble sur de gros projets et plusieurs nouvelles initiatives. C'est quelque chose qui m'encourage. Selon moi, quelqu'un qui est Autochtone, Métis ou Inuit devrait être servi par tous les ministères, et non seulement par le ministère des Services aux Autochtones et par ceux de mes collègues. Il doit recevoir des services de tous les ministères, même de la part du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Sébastien Lemire: À mon tour, je vous félicite pour votre français. Ça fait du bien de vous entendre en français.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Merci.

Sébastien Lemire: Durant la dernière législature, le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord a adopté une version amendée du projet de loi C-61. Plusieurs personnes étaient autour de la table et nous avons travaillé très fort, notamment avec différents regroupements autochtones, pour faire adopter ce projet de loi en comité. Plusieurs témoins sont venus aussi pour nous proposer des améliorations à ce projet de loi.

Sept mois après votre arrivée au pouvoir, nous attendons encore qu'une nouvelle mouture de ce projet de loi soit déposée. À mon avis, c'est très simple: vous allez sur le site Internet du Comité, vous faites imprimer le document, vous déposez le projet de loi à la Chambre, et les choses devraient aller rondement, puisque le projet de loi C-61 a été adopté de façon consensuelle par ce comité.

Qu'attendez-vous pour faire adopter un projet de loi sur l'eau potable des Premières Nations?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Merci encore pour vos bons mots au sujet de mon français, car je dois dire que, après 17 heures, il commence à se relâcher un peu.

Je sais qu'un énorme travail a été fait par le Comité. Je suis reconnaissante de tout le temps que vous avez pris pour participer au processus.

J'ai pris beaucoup de temps pour réfléchir, pour prendre des engagements et pour parler avec les gens afin de savoir comment ils se sentent quant à la version amendée du projet de loi. Nous sommes un nouveau gouvernement et l'approche est nouvelle aussi. Je pense qu'il est important de prendre le temps de clarifier les besoins et de préciser l'approche. Il faut chercher à savoir comment les gens accueilleront ces nouvelles mesures législatives. C'est une étape importante. Pour moi, comme nouvelle ministre, il est important de mieux comprendre la manière dont les communautés accueilleront les mesures contenues dans le projet de loi et quel sera le processus pour les mettre en œuvre. Plus important encore, en tant que ministre, je dois m'assurer que, dans le processus de mo-

dernisation de Services aux Autochtones Canada, on tient également compte de la capacité de mise en œuvre de ces mesures.

Sébastien Lemire: Pendant ce temps, de nombreuses communautés n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Vous promettez 2,7 milliards de dollars sur trois ans dans le budget.

Comme vous le savez, dans votre circonscription, la communauté de Kitcisakik compte parmi celles qui n'ont pas accès à l'eau potable. Peut-on s'attendre à ce qu'une annonce soit faite bientôt pour cette communauté?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Il y a de grands besoins en matière d'eau potable. Je sais qu'au fil du travail effectué pour lever les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable, il y avait 1 535 projets en cours. C'était tout un processus. Nous avons réussi à lever 149 de ces avis, ce qui touche 95 % des communautés. Oui, il en reste encore. Nous avons toutefois aidé 600 communautés, ce qui représente 480 000 personnes.

Il est important de vraiment prendre le temps de travailler directement avec la communauté. Le cas de Kitcisakik, dans ma circonscription, présente de grands besoins. Il faut prendre le temps de parler avec les gens de cette communauté pour...

Sébastien Lemire: Excusez-moi de vous interrompre, mais j'ai une dernière question à vous poser.

En 2024, on soulignait l'importance de considérer les services policiers autochtones comme des services essentiels. C'était écrit noir sur blanc dans le plan du budget. En 2025, on a retiré cette notion.

Cela veut-il dire que votre gouvernement ne considérera pas que les services de police autochtones sont des services essentiels?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

• (1710)

[Français]

L'hon. Mandy Gull-Masty: Le processus d'établissement de services policiers relève vraiment du mandat de mon collègue le ministre Anandasangaree. J'ai eu des discussions avec lui pour définir le but dans ce dossier et la manière dont il sera possible de l'aborder. Il reste encore du travail à faire, mais je pense que je pourrai revenir au Comité un peu plus tard, après avoir eu d'autres conversations avec lui, pour vous expliquer l'approche qui sera prise à ce sujet.

Sébastien Lemire: Je vous invite à le faire vite, car nous terminerons notre étude d'ici deux semaines.

Merci, *meegwetch*.

[Traduction]

Le président: Monsieur Schmale, vous avez cinq minutes.

Jamie Schmale: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, d'avoir accepté de comparaître.

Madame la ministre, depuis sa création, en 2017, votre ministère est passé d'environ 4 200 fonctionnaires à près du double, soit plus de 8 000. La dernière estimation que j'ai trouvée sur votre site Web était de 8 600, mais vos résultats se sont dégradés.

De nombreux rapports de la vérificatrice générale ont fait état d'échecs répétés au ministère: les logements sont surpeuplés, la criminalité est à la hausse et les problèmes de santé mentale et de toxicomanie continuent de s'aggraver sous votre gouvernement. Nous avons toujours des avis en vigueur concernant la qualité de l'eau potable, dont certains ont duré 10 ans voire plus, mais votre gouvernement a promis d'y mettre fin en 2019.

Pourquoi ajoutons-nous toujours des effectifs à votre ministère tandis que les échecs continuent de s'accumuler?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Les besoins à Services aux Autochtones Canada continuent d'augmenter de façon exponentielle parce qu'il s'occupe d'une des populations qui croît le plus rapidement au Canada. C'est aussi un secteur qui a toujours été sous-financé. Il y a eu une période où les fonds faisaient cruellement défaut. Nos contributions et investissements de plus de 300 milliards de dollars sur 10 ans ont vraiment permis de combler les lacunes.

Jamie Schmale: Je comprends.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Voulez-vous que je réponde à la question? J'ai des renseignements à vous donner.

Jamie Schmale: Oui, mais voici le problème: vous parlez de sous-financement, mais depuis 2019, votre ministère a eu une augmentation de ses fonds de 84 %, et ses résultats se dégradent.

De combien d'argent en plus avez-vous besoin pour régler certains de ces problèmes?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Si vous me demandez de quantifier l'impact des mesures prises pour l'une des populations les plus vulnérables et sous-financées par le passé au Canada...

Jamie Schmale: Je vous demande simplement pourquoi nous continuons à dépenser davantage. Nous avons doublé le nombre de bureaucrates.

Le président: Monsieur Schmale, nous allons laisser la ministre répondre à la question. Vous aurez une question complémentaire.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Je ne suis pas en mesure de vous fournir cette information. Je vous explique au fond que l'engagement du gouvernement à répondre aux besoins, à combler les lacunes dans la communauté sera un travail de longue haleine. Des centaines d'années de sous-financement, de préjudices pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, ce n'est pas un problème qui se règle en 10 ans...

Jamie Schmale: Je veux récupérer mon temps de parole, monsieur le président. Il est à moi, monsieur le président...

L'hon. Mandy Gull-Masty: ... d'autant plus que la décennie qui a précédé a été l'une de celles où le sous-financement a été tel, où les coupes ont été si sombres que nous n'avons pas pu réagir ni nous en remettre.

Le président: Je suis en train d'écouter la réponse.

Jamie Schmale: D'accord, je me fais encore servir les points de discussion préparés à l'avance, mais ma question porte sur les fonds utilisés pour engager des bureaucrates.

Les fonds augmentent, mais les résultats se dégradent. Le surpeuplement des logements n'a jamais été aussi grave dans les communautés. L'infrastructure s'est détériorée, même si le ministère reçoit plus d'argent. Il est vrai que les fonds ont été insuffisants pendant bien des décennies.

Le problème, c'est que le ministère a plus d'argent que jamais, il a plus de bureaucrates que jamais, mais les résultats se dégradent. Pourquoi?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Vous me dites que nous n'apportons aucune amélioration et vous comprenez que...

Jamie Schmale: C'est ce que dit la vérificatrice générale. Ce n'est pas ma parole. Il s'agit de la vérificatrice générale.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Si vous voulez que je réponde à la question, je peux le faire. Mais vous ne m'en donnez pas la possibilité. J'ai dit trois mots et je ne suis pas en mesure de répondre. Je veux répondre à votre question.

Jamie Schmale: Je vous en prie.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Si notre ministère a pris de l'expansion, c'est pour répondre aux besoins de la communauté. Soyons très clairs. Pendant la pandémie, nous avons dû répondre à de nombreux autres besoins. Donc, oui, il y a eu une croissance dans la fonction publique pour tenir compte de cette situation inévitable, de cette situation d'urgence.

Les rapports de la vérificatrice générale disent qu'il y a encore du travail à faire, mais ils soulignent également certaines réussites. Lever 95 % des avis d'ébullition de l'eau, embaucher du personnel médical supplémentaire, construire de nouvelles cliniques dans plusieurs communautés, investir dans les infrastructures, construire de nouvelles écoles, voilà autant de réussites dont il sera fait état dans le prochain rapport de la vérificatrice générale. D'autres réussites ont été signalées dans des rapports déjà publiés...

Jamie Schmale: Puisque vous avez parlé des soins de santé, selon la vérificatrice générale, « le Ministère a élargi le bassin de professionnels de la santé ». « Malgré ces efforts, le ministère n'a pas été en mesure d'atteindre son « objectif d'effectifs dans les communautés des Premières Nations. » Encore une fois, vos fonds vont aux bureaucrates. Vous avez doublé... Je comprends que vous ayez dû gonfler les effectifs peut-être pendant la pandémie. Fort bien, mais la pandémie est terminée depuis un certain nombre d'années, et les employés sont toujours là tandis que les résultats continuent de se dégrader.

Il y a un manque de coordination. Les logements sont toujours surpeuplés. La situation empire. Le déficit en matière d'infrastructure s'aggrave. Il y a « une augmentation de 84 % de ses dépenses ».

Quand verrons-nous les résultats, des résultats positifs? Pourquoi la situation ne cesse-t-elle de s'aggraver, comme le dit la vérificatrice générale?

● (1715)

L'hon. Mandy Gull-Masty: Je vous répondrai que nous bâtissons la fonction publique pour répondre aux besoins de la communauté. Si vous avez l'impression que les résultats ne s'améliorent pas, c'est votre point de vue. Je le respecte.

Jamie Schmale: Ce n'est pas mon seul point de vue. Je suis en train de lire le rapport de la vérificatrice générale.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Je tiens également à souligner que les rapports de la vérificatrice générale font état de réussites. Le gouvernement actuel a hérité d'une décennie de sous-financement important attribuable au précédent gouvernement conservateur...

Jamie Schmale: La vérificatrice générale a fait remarquer qu'il avait été donné suite à seulement 53 % de ses recommandations...

Le président: Nous avons dépassé les cinq minutes. Votre temps de parole est terminé. Nous allons passer au député suivant. Merci à vous deux.

Monsieur Hanley, vous avez cinq minutes.

Brendan Hanley: Merci.

Merci, madame la ministre, d'être là et merci à vos collaborateurs.

Je salue également les propos éloquentes de M. Battiste et je reconnais sans réserve qu'il est important que vous soyez là en tant que ministre autochtone et que vous nous fassiez profiter de votre expérience. Je tiens également à vous remercier d'avoir parlé et répondu aux questions avec autant de franchise. Cela en dit long sur le travail que vous avez accompli.

Sur un thème semblable à celui de M. Schmale, mais peut-être dans un esprit quelque peu différent, je dirais qu'il est remarquable que, alors qu'on vous demandait des compressions de 15 %, vous et vos collègues avez réussi à faire diminuer ce pourcentage. Je tiens à souligner encore que vous avez réussi à faire valoir la nécessité de ramener de 15 à 2 % la compression des dépenses.

Quoi qu'il en soit, c'est une cible à atteindre. Je sais, pour avoir discuté directement avec des fonctionnaires locaux de ma région, au Yukon, que les employés régionaux craignent les répercussions des compressions sur eux et leurs programmes, à un moment où ils sentent que, dans le Nord, ils sont déjà vraiment débordés.

Vous vous êtes déjà exprimée fort bien devant le Comité. Je ne vous demanderai donc pas d'expliquer de nouveau comment vous comptez atteindre cette cible. Que pouvez-vous dire de plus sur la façon dont vous pouvez assurer la continuité du service, compte tenu de la demande incroyable à satisfaire? Je sais qu'il y a des fonctionnaires vraiment dévoués sur le terrain dans le Nord. Comment allez-vous assurer le maintien de la prestation des services et des programmes aux communautés inuites et des Premières Nations?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Merci, monsieur Hanley.

Services aux Autochtones Canada cherche à transformer les modalités de prestation. Il essaie de se moderniser, de mettre en place un service numérique, d'adopter la formule du guichet unique afin que les communautés puissent s'adresser à lui et lui poser toutes leurs questions sur divers sujets et obtenir le service dans les meilleurs délais au lieu de s'adresser à diverses composantes du ministère.

C'est très important pour moi; les communautés ont besoin de soutien dans les meilleurs délais. Nous voulons être en mesure de leur répondre et de leur donner les moyens de participer au processus de demande afin qu'ils puissent définir l'intention sous-jacente et les résultats d'un projet, ainsi que l'avenir de leur nation ou de leur communauté.

Ces cibles peuvent être très variables. Elles peuvent être très différentes pour les enfants autochtones, pour les jeunes de la communauté et pour les familles simplement à cause de la façon dont ils ont été traités par le passé.

Je suis très fière d'être là en tant que ministre autochtone, la première, mais je dois aussi dire très franchement qu'il est extrêmement difficile de constater le niveau d'incertitude qui a existé par le passé. Ce que nous essayons de faire avec ce budget, en cette période où le Canada fait face à de lourdes répercussions économiques à cause de nos relations avec nos partenaires commerciaux,

de l'état de l'économie canadienne, de l'impact de l'inflation et de tout ce qui découle de la pandémie... Elle n'est pas si loin derrière nous, mais elle a encore des répercussions, surtout dans des domaines comme la santé mentale et le soutien aux familles.

Nous voulons nous assurer que la transformation du ministère permettra de répondre aux besoins de la communauté, et le rôle des fonctionnaires est essentiel. Ils ont soutenu les Premières Nations à une époque où les fonds étaient extrêmement rares, pendant une décennie de sous-financement sous l'ancien gouvernement conservateur. En tentant de faire la transition et de croître à mesure que les fonds augmentaient grâce à des investissements et à la poursuite des objectifs de réconciliation, le ministère a pris de l'expansion. À la faveur de cette réorientation, il y aura une transition dans la nature de la fonction publique à l'étape qui va suivre.

Même si je n'ai peut-être pas eu l'occasion de fournir une réponse complète à mon collègue, pendant la transition, nous allons également voir un changement dans la nature de SAC: le service lui-même, la structure de son offre et le nombre de fonctionnaires, mais aussi, ce qui est plus important encore, l'objectif essentiel de l'autodétermination et de l'autonomie gouvernementale. Cela signifie un effort de codéveloppement. Cela signifie qu'il y aura collaboration avec les communautés, qui pourront définir les résultats à obtenir pour les Autochtones, de sorte que les investissements et les fonds que nous proposons pour les soutenir et répondre à leurs besoins soient vraiment fondés sur la recherche des résultats qu'elles ont définis. En tant que ministre, j'essaie d'innover non seulement pour moi à Services aux Autochtones Canada, mais aussi pour mes collègues, afin que chacun d'entre eux comprenne qu'il a également un service à offrir dans le cadre de son travail de ministre. Cela vaut pour tous les ministères.

Chaque ministère tient compte des Autochtones, et j'ai reçu des réactions très favorables. On est prêt à explorer et à comprendre ce que cela signifie. C'est une énorme transition pour l'approche du gouvernement. C'est une étape marquante. J'en suis très fière. J'espère que tous les députés appuieront également cette démarche.

• (1720)

Le président: Merci beaucoup.

M. Lemire a maintenant la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, dans le budget, il est indiqué qu'« il reste 3 milliards de dollars pour faire progresser leurs priorités en matière de logement ». On parle bien sûr de la priorité cruciale du logement autochtone. Par contre, votre gouvernement confirme que c'est 2,8 milliards de dollars sur une somme de 4,3 milliards de dollars déjà annoncée en 2022. C'est donc dire que le budget ne contient aucun argent frais à cet égard.

Pourquoi avoir ignoré ce besoin si fondamental d'avoir une plus grande somme d'argent?

J'aimerais aussi vous poser une question sur un autre oubli qui, selon moi, est majeur. Il existe un projet géré par et pour les Autochtones, qui est porté avec cœur et qui permet d'accorder des prêts à des membres des Premières Nations pour qu'ils puissent faire l'achat d'une première propriété. C'est clé en main, c'est ancré aussi dans plusieurs communautés.

Pourquoi ne pas avoir garanti le financement à l'initiative Yānonhchia'?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Les fonds pour la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique sont des fonds existants. Cependant, l'approche sera nouvelle. Comme indiqué dans le budget, Services aux Autochtones Canada a reçu le mandat de travailler avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada pour créer une approche qui reflétera vraiment les besoins des membres de communautés autochtones dans des milieux autres que la communauté elle-même. Ça, c'est la première chose, et je suis très encouragée. Comme je le disais à mon collègue, il est important de vraiment bien indiquer que tous les ministères doivent inclure l'aspect autochtone dans leurs travaux.

De plus, le processus mis sur pied par l'entremise de la nouvelle agence Maisons Canada est aussi ouvert aux communautés autochtones et leur permettra de définir leurs besoins en matière de logement. Ce nouveau processus peut aussi être utilisé pour considérer d'autres modèles de logement. On ne s'en tient donc pas uniquement aux logements unifamiliaux.

Sébastien Lemire: Dans le bulletin publié par l'Assemblée des Premières Nations, il est mentionné: « Le budget 2025 ne répond pas aux besoins urgents et à long terme cernés par les Premières Nations. Il ne comprend pas de nouveaux investissements dans des domaines critiques tels que la santé mentale et le traitement des dépendances, les services de police, l'approvisionnement auprès des Premières Nations et l'éducation. » On pourrait ajouter à cette liste les langues autochtones et la culture autochtone.

Qu'est-ce que vous avez à répondre à l'Assemblée des Premières Nations?

• (1725)

L'hon. Mandy Gull-Masty: Je vous remercie de la question, mais je vais demander à mon collègue d'y répondre.

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

Michelle Kovacevic: Pourquoi n'y a-t-il pas de fonds nouveaux pour la santé mentale, par exemple, me demandez-vous?

Si vous regardez dans le budget principal des dépenses, vous constaterez qu'il y a environ 800 000 \$ pour la santé mentale. Il faut donc regarder ce qui a déjà été annoncé pour vraiment voir s'il y a des fonds pour certains programmes et politiques. Ça existe déjà.

Sébastien Lemire: Comme on a pu le voir pour les Alouettes hier, si tout le monde veut porter le ballon, parfois ça fait que le ballon tombe et ne se rend pas à bon port.

Bref, on espère que la stratégie va fonctionner.

Merci, meegwetch.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Melillo, vous avez cinq minutes.

Eric Melillo (Kenora—Kiiwetinoong, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, d'être là.

Je commencerai par vous demander, madame la ministre, si vous pouvez confirmer le montant des fonds accordés à Services aux Autochtones Canada pour l'exercice en cours.

Michelle Kovacevic: Le budget principal des dépenses de cette année est de 25,3 milliards de dollars, et si d'autres dépenses sont annoncées, notamment dans le budget, elles s'ajouteront à ce que prévoit le budget principal des dépenses.

Eric Melillo: Merci.

Avez-vous une idée du nombre d'employés à temps plein qui travaillent au ministère?

Michelle Kovacevic: Oui. Il y en a 8 083.

Eric Melillo: D'accord, merci beaucoup de ces chiffres. Je voulais simplement confirmer.

Je vais poursuivre dans le même esprit que mon collègue, M. Schmale.

Les rapports de la vérificatrice générale, notamment ceux qui énoncent des recommandations découlant de six audits échelonnés entre 2015 et 2022, révèlent que, malgré une augmentation de 84 % des dépenses, le ministère n'a pas été en mesure de réaliser des progrès satisfaisants la moitié du temps pour donner suite aux recommandations formulées.

Vous avez dit tout à l'heure qu'il fallait avoir des fonds, et je vous remercie de nous avoir fait part de votre point de vue. Compte tenu des chiffres frappants que nous voyons ici — rater la cible la moitié du temps malgré une augmentation de 84 % des fonds —, je voudrais savoir, madame la ministre, si vous convenez qu'il y a là un problème et qu'il faut s'y attaquer.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Je répondrai d'abord que je ne suis pas sûre d'être d'accord pour dire que c'est la moitié du temps. Dans certains domaines, les rapports de la vérificatrice générale signalent d'importantes réussites. Je tiens à dire que les domaines où il y a eu une grande amélioration sont en fait ceux où il y a eu beaucoup de codéveloppement avec nos partenaires, avec les intervenants et avec les communautés.

C'est un gain énorme pour le gouvernement que de travailler en étroite collaboration avec ceux qu'il sert pour veiller à ce que le programme soit couronné de succès.

Eric Melillo: Merci, madame la ministre.

Sauf votre respect, la vérificatrice générale a souligné que 53 % du temps, le ministère n'avait pas réalisé de progrès satisfaisants dans la mise en place des mesures nécessaires pour donner suite à ces recommandations. C'est pourquoi je parle de la moitié du temps. En toute déférence, je signale que le gouvernement rate la cible malgré une augmentation considérable des fonds.

Je vous le redemande: convenez-vous qu'il y a là un problème et que votre ministère doit s'en occuper et y mettre bon ordre?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Ce qui fait problème, c'est l'état dans lequel on a laissé les Premières Nations pendant une très longue période. Si nous essayons de mettre en place un cadre et d'agir rapidement pour régler le problème, je ne peux être d'accord avec vous.

Les Autochtones ont été gravement et historiquement sous-financés et ont subi des préjudices à cause de décisions qui les ont empêchés d'étendre leur action ou d'offrir un meilleur service avec le concours des dirigeants locaux. Il faut beaucoup de temps pour s'en remettre.

Comment la situation se présente-t-elle? Il faut mettre en place un processus pour encadrer la réconciliation ou apporter toute amélioration. À cet égard, nous devrions critiquer le gouvernement. Oui, je peux dire que le ministère a encore du travail à faire. Il y a des objectifs qu'il faut atteindre. Nous poursuivons le travail.

Eric Melillo: Merci, madame la ministre. Je comprends, mais mon temps de parole est limité.

Je le répète, madame la ministre, il y a eu une augmentation draconienne des fonds. Vous dites qu'il est urgent de relever bon nombre des défis, et je le sais fort bien.

Je viens du Nord-Ouest de l'Ontario. En date du 14 octobre, selon le site Web du gouvernement du Canada et la carte interactive, 38 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable étaient toujours en vigueur, dont 20 dans ma région. Ce n'est qu'un exemple. Le gouvernement fait de belles promesses et affecte beaucoup d'argent, mais les résultats ne sont pas au rendez-vous. Pourquoi ne s'est-on pas attaqué au problème?

• (1730)

L'hon. Mandy Gull-Masty: Les avis qui restent sont dus à divers facteurs. Parfois, l'entretien des infrastructures existantes est en cause. D'autres fois, c'est à cause de la transition et de problèmes de personnel. Dans certains cas, c'est une panne normale attribuable à la météo ou à d'autres facteurs. Il faut vraiment examiner ces 38 avis et les classer. Il y aura toujours des avis d'ébullition de l'eau, comme cela arrive dans toute municipalité. L'équipement tombe en panne. Il y a parfois un roulement de personnel. Il reste que nous avons réussi à lever 95 % des avis concernant la qualité de l'eau grâce à un financement important et soutenu.

Eric Melillo: Sauf votre respect, c'est votre gouvernement qui s'est engagé à éliminer tous ces avis, madame la ministre, et qui ne l'a pas fait.

L'hon. Mandy Gull-Masty: Un taux de 95 % est un énorme succès pour le gouvernement et, bien sûr, nous continuons de travailler avec nos partenaires pour régler...

Le président: Merci beaucoup. C'est tout le temps que nous avions.

Madame Lavack, vous avez cinq minutes.

[Français]

Ginette Lavack: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, je suis très heureuse de vous voir comparaître devant notre comité aujourd'hui.

Nos collègues font valoir que la vérificatrice générale a soulevé des problèmes importants, mais celle-ci a aussi reconnu la complexité immense de la prestation des services dans les communautés, où les besoins sont pressants et souvent multidimensionnels.

Pouvez-vous nous expliquer les mesures que votre ministère a déjà mises en place pour répondre aux recommandations, notamment en matière de coordination, de reddition de comptes et d'amélioration des services, et nous dire comment ces efforts contribueront à obtenir de meilleurs résultats pour les communautés autochtones?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Quand j'ai reçu le rapport de la vérificatrice générale, ça m'a rappelé qu'il y avait encore du chemin à faire. Ce rapport indique clairement les étapes que nous devons suivre pour améliorer non seulement la qualité de nos services, mais aussi notre façon de travailler avec les communautés.

Nous avons lancé plusieurs initiatives. Ma collègue vous en donnera des exemples.

En ce qui me concerne, j'ai vu dans le rapport trois principaux éléments sur lesquels nous devons travailler.

Premièrement, nous devons améliorer notre processus de services dans l'objectif de répondre plus rapidement aux demandes.

Deuxièmement, notre manière de livrer les programmes ou les services doit être claire. Nous devons faire preuve de transparence dans le processus, non seulement pour nous, mais aussi pour les partenaires avec lesquels nous travaillons.

Enfin, il est important pour nous, à Services aux Autochtones Canada, de faire preuve d'innovation dans notre manière d'entrer en partenariat avec les communautés. Il ne s'agit pas simplement d'offrir un service qui correspond à nos normes de qualité. Il faut également informer les communautés et travailler avec elles pour déterminer quels sont leurs besoins et comment nous pouvons obtenir un résultat vraiment bénéfique à long terme.

Je vais demander à ma collègue de nous donner d'autres exemples.

Michelle Kovacevic: Nous avons déjà parlé des mesures que nous avons prises au sujet de l'eau potable.

En ce qui concerne nos services de soins infirmiers, nous avons augmenté les salaires des infirmiers et des infirmières afin de faciliter le recrutement. Il faut dire que le recrutement est toujours un défi, surtout dans les endroits isolés.

En plus du recrutement d'infirmiers et d'infirmières, nous avons mis en place une stratégie pour recruter d'autres professionnels, par exemple des travailleurs sociaux, afin d'offrir des services dans les communautés.

Ginette Lavack: Comme vous l'avez mentionné tantôt, les besoins des Premières Nations, des Inuits et des Métis touchent plusieurs domaines: santé, logement, infrastructure, sécurité publique, et même éducation.

Pouvez-vous expliquer pourquoi il est essentiel que tous les ministères fédéraux assument leur part des responsabilités et comment la collaboration interministérielle contribue à améliorer les résultats sur le terrain?

L'hon. Mandy Gull-Masty: Il faut le faire maintenant. Nous sommes en 2025, et il faut que le gouvernement offre des services équitables et justes à toutes les personnes, qu'il s'agisse d'Autochtones, de Métis, d'Inuits, de Canadiens ou de Québécois. Il faut que le gouvernement offre des services accessibles qui démontrent l'importance de l'égalité.

C'est une des grandes choses que j'ai besoin de voir dans le travail de mon ministère, mais aussi de la part de mes collègues. Le premier ministre a décidé de prendre cette direction en nommant une personne autochtone pour s'occuper de ce ministère. À mon avis, ça démontre un réel désir de faire les choses différemment et d'adopter une nouvelle approche afin de nous rapprocher des communautés pour mieux comprendre leur réalité. Ce travail ne relève pas uniquement de mon ministère et de ceux de mes collègues les ministres Alty et Chartrand. Tout le gouvernement a besoin de le faire. C'est vraiment de cette façon que nous trouverons la réconciliation.

• (1735)

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Comme convenu par le Comité, madame Idlout, vous avez cinq minutes. Je vous en prie.

Lori Idlout: *Qujannamiik*.

Merci.

Madame la ministre, lorsque celle qui vous a précédée à votre poste — c'était Patty Hajdu à l'époque — a décidé, pour des raisons politiques et sans aucune preuve, de supprimer du jour au lendemain le programme de bons alimentaires dans les hameaux, qui se rattache à l'Initiative: Les enfants inuits d'abord, elle a avancé une explication que vous avez reprise: certains abusaient de ce programme.

Il faut comprendre que ceux qui profitaient du programme, ce sont des personnes qui vivent dans la pauvreté et n'ont pas beaucoup de débouchés sur le marché du travail. J'ai fait inscrire une question au Feuilleton sur ce programme de bons alimentaires et j'ai appris quels étaient les totaux pour le Nunavut. On estime que le programme a aidé environ 15 000 enfants inuits. Dans un territoire comme le Nunavut, c'est beaucoup.

En calculant le montant global, on arrive à environ 18 \$ par jour et par enfant. Ce n'est pas beaucoup d'argent, à mon avis, pour aider des pauvres. Ce programme a été très utile aux familles inuites, et lorsqu'il a soudainement été supprimé, elles n'ont pas compris pourquoi. Ensuite, que le gouvernement vienne dire que certains en abusaient... Ces propos me brisent le cœur.

Du jour au lendemain, des familles inuites ont dû, à cause des changements apportés, remplir bien plus de formulaires. Ainsi, une mère inuit célibataire ayant sept enfants a dû remplir des tonnes de formulaires pour essayer de bénéficier du programme, avec toutes les chances d'essuyer un refus. Même si elle est une mère célibataire sans emploi ayant sept enfants, pour une raison quelconque, elle n'était pas admissible au programme.

Ce n'est pas un cas isolé. Le taux de pauvreté au Nunavut est de 42 %, et le taux de chômage y est de 13,2 %. Songeons au temps d'attente imposé aux peuples autochtones partout au Canada. On signale que l'arriéré s'élève à environ 140 000 cas pour ce qui est du principe de Jordan. Ce sont beaucoup d'enfants et de familles autochtones qui sont laissés dans l'incertitude parce que Services aux

Autochtones Canada ne peut pas décider s'il est justifié de payer les traitements de ces enfants.

Voilà pourquoi nous tenons tellement éviter les coupes à Services aux Autochtones Canada et à ce que soient épargnés les programmes que sont l'Initiative: Les enfants inuits d'abord et le principe de Jordan.

Vous vantez les réussites signalées dans les rapports de la vérificatrice générale, mais il ne faut pas oublier les familles qui ne peuvent pas nourrir leurs enfants, celles qui ne peuvent pas obtenir de soins médicaux et les enfants qui ne peuvent pas obtenir du ministère de l'Éducation un meilleur équipement pour mieux apprendre.

Ayez un peu plus de retenue lorsque vous parlez des réussites du ministère.

Au cours des 10 années qui ont précédé l'arrivée au pouvoir des libéraux et de la décennie actuelle où ils étaient au pouvoir, les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont subi des compressions constantes chaque année dans les programmes dont ils dépendent. Je dois vous rappeler que les Autochtones, à cause des modalités des systèmes, sont forcés de compter sur les programmes fédéraux. Ils y sont obligés parce qu'il n'y a pas de possibilités d'emploi.

Surtout au Nunavut, où toutes les communautés sont accessibles uniquement par avion, il n'y a pas de dépistage pour les enfants dans les écoles locales. Il faut pour cela les transporter par avion. Il est navrant que le programme des services de santé non assurés fasse l'objet de compressions.

Nous avons tous ces gros problèmes et nous devons vous faire comparaître pour que vous vous engagiez à ne pas faire de compressions.

• (1740)

Dans leurs mémoires prébudgétaires, les organisations autochtones nationales réclamaient plus de fonds et il n'a pas été tenu compte de leur position.

Pourriez-vous répondre à certaines de ces organisations autochtones nationales? Pourquoi étiez-vous d'accord sur les compressions qui ont été faites, alors qu'on demandait plus de fonds pour les programmes et l'infrastructure?

Le président: Madame Idlout, vous avez largement dépassé les cinq minutes. La ministre pourrait peut-être vous répondre par écrit, car votre temps de parole est écoulé. Il y a là toute une série de réponses à donner.

Merci beaucoup à tous d'avoir été là.

Je vous remercie vraiment, madame la ministre. Merci de nous avoir accordé du temps.

Je m'adresse aux membres du Comité. Sommes-nous d'accord pour mettre un terme à la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci. *Chi-meegwetch*.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>